N°153
oct.
2011

Ville de Charleville Mézières

CAROLO mag'



> p. 13

Crèches mode d'emploi

Actualités
Réhabilitation d'un pavillon place Ducale
> p.4

Vivre ensemble
Les prestations pour les seniors
> p.8

Gros plan
Une création en résidence au théâtre
> p.11

Magazine municipal



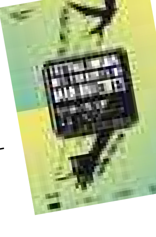
Vendredi 23 septembre, Claudine Ledoux et Takeshi Sato, adjoint au Maire d'Iida ont inauguré une nouvelle rue à la Houillère (la rue de Iida), symbole de l'amitié entre les deux villes.



Claudine Ledoux a accueilli le 31 août dernier une délégation de l'association nationale des villes et pays d'art et d'histoire. Cette réception a permis notamment de travailler à l'élaboration du dossier de candidature pour la labellisation « Ville d'art et d'histoire ».



Les 50 ans du Festival mondial des théâtres de marionnettes ont été marqués par le spectacle d'ouverture « *Au fil du temps* », qui s'est joué à deux reprises les 16 et 17 septembre. Projections sur les façades de la mairie, musique jouée en direct et acrobaties aériennes ont ravi un large public venu assister à cette fresque vivante pleine de poésie. Le Carolo mag' n°154 de novembre consacrera un retour en images du festival.



Lundi 5 septembre, à l'occasion de la rentrée scolaire, Claudine Ledoux est allée à la rencontre des écoliers dans plusieurs établissements de la ville.

Sommaire

Mensuel d'informations (sauf juillet-août)
édité par la Ville de Charleville-Mézières
Directeur de publication : Claudine LEDOUX
rédaction, et photos : service communication, Mairie,
place du Théâtre, 08109 Charleville-Mézières cedex
Direction artistique : Hors Série
Impression : Yakaprint, Charleville-Mézières
Dépôt légal : 236 ISSN : 289/96 tirage : 28.700 ex.
Imprimé sur du papier 100% recyclé
Distribution : La Poste
Infos service communication : courriel : com@mairie-charlevillemezieres.fr
Si vous ne recevez pas "Charleville-Mézières magazine", n'hésitez pas à nous en informer en téléphonant au 03.24.32.40.00



Éditorial

Nos richesses humaines et culturelles

Nous venons à nouveau de vivre des moments exceptionnels avec le festival mondial des théâtres de marionnettes. Les spectacles proposés à foison ont illuminé nos rues, nos salles et... les yeux des spectateurs. Ils ont rencontré un immense succès populaire. Notre ville a accueilli des artistes, des délégations, des visiteurs venus du monde entier dans la capitale de la marionnette. Le festival terminé, une foule de projets irriguent à sa suite la vie culturelle locale.

La réussite de cette manifestation est riche d'enseignements. Non, la culture ne doit pas être considérée comme un luxe. Elle ne doit pas être la cible préférée des mesures d'économie ni faire les frais de coupes budgétaires aveugles. Le festival mondial par exemple contribue de manière très positive à la renommée de notre ville. Il en est de même du Cabaret vert avec son large public jeunes. On connait l'importance de la notoriété dans la compétition entre les territoires.

Que dire d'Arthur Rimbaud, du musée, de la médiathèque qui attirent à Charleville-Mézières chercheurs et poètes ? Ces événements culturels d'envergure entrainent aussi une activité qui bénéficie largement à l'économie locale. Aucune piste en ce sens ne doit être négligée. Malgré les restrictions budgétaires, les associations et leurs bénévoles qui conduisent ces projets porteurs de développement doivent continuer à être soutenus et l'avenir de ces manifestations doit être assuré.

Nous y travaillons par exemple aux côtés des organisateurs avec la biennalisation du festival mondial et en élargissant le réseau international de nos villes amies et partenaires. Le projet de rénovation du musée Rimbaud doit aussi renforcer le pouvoir d'attraction de notre ville.

Non, l'avenir n'est pas à peindre en noir, foin des grincheux ! Nous pouvons connaître de grandes réussites ; ces événements sont là pour le montrer. Avec ses richesses humaines et culturelles, notre ville possède de formidables atouts !

Claudine Ledoux,
Maire de Charleville-Mézières
Présidente de la Communauté d'agglomération
Vice-Présidente du Conseil Régional

Pavillon 52-54 place Ducale

Début des travaux : fin octobre





Source : F. Chatillon, architecte en chef des monuments historiques

Un échaufaudage de vingt mètres de hauteur doté d'un parapluie viendra habiller le pavillon

Dès la fin du mois d'octobre, des travaux colossaux vont s'emparer du pavillon 52-54 de la place Ducale. Durée prévue : deux ans.

Dans la nuit du 14 au 15 août 1971 : un violent incendie ravage le pavillon situé aux numéros 52 et 54 de la place Ducale. Stigmate visible de cette nuit tragique, la « dent creuse » a été pendant plus de quarante années le tableau quotidien des habitués de la place. Dès la fin du mois d'octobre, le nouveau visage de l'ouvrage commencera à se dessiner.

Premières esquisses

Pendant deux ans, de nombreux corps de métiers agréés par les monuments historiques vont s'atteler à redonner au bâtiment ses airs d'antan. Le chantier, complexe en terme d'accessibilité, a occasionné en amont une large réflexion, notamment en ce qui concerne le stockage et l'acheminement des matériaux mais également la gêne causée aux cafetiers. Ces contraintes ont été au coeur de toutes les attentions de François Chatillon, l'architecte en chef des Monuments historiques. En effet, pendant environ un an, un échafaudage sera installé autour du pavillon. Pour gêner au minimum l'activité commerciale, il sera installé de façon à laisser l'accès aux piétons. Dans cette logique, il a également été décidé de débuter les travaux une fois le Festival mondial des théâtres de marionnettes terminé.

Deux ans de travaux

La restauration, extérieure et intérieure du bâtiment se fera en plusieurs étapes. Tout d'abord, la première concernera la démolition. Viendront ensuite la dépose complète de la toiture et des lucarnes du numéro 52 (à gauche), le remaniement de la charpente en chêne, les travaux de maçonnerie et la purge des façades. Enfin, les nouvelles fenêtres seront installées avant qu'un travail sur les teintes de la pierre, la coloration des briques et des joints ne viennent finaliser les travaux. Le contexte particulier du chantier sera en partie facilité puisque plusieurs des entreprises retenues ont déjà travaillé sur d'autres pavillons de la place. Tout au long du chantier, un espace de vie sera aménagé pour les ouvriers au premier étage du bâtiment.

La place Ducale : joyau architectural régulièrement restauré

Pour redonner à la place Ducale son aspect initial que le temps et les guerres avaient altéré, une importante campagne de restauration débute au moment où les pavillons sont classés Monuments Historiques, dans les années 40. La place connaît alors une succession d'Architectes en Chef des Monuments Historiques qui, tous, contribuèrent à son embellissement.

Lors des restaurations, les lucarnes de pierre et les oculi sont restitués, ainsi que les cheminées centrales avec leurs décors de brique et de pierre. Sur les quatre dômes qui existaient, un seul est reconstruit en 1978-79, permettant de témoigner de la beauté de la place telle qu'elle était à l'origine.

Les arcades, une des parties les plus fragiles de la place, sont également restaurées de 1994 à 1997. En 1999, une fontaine identique à celle d'origine est à nouveau installée au cœur de la place, afin de redonner à l'espace ses proportions du XVII[e] siècle et dégager la vue en direction du moulin. Le pavage de la place est restitué l'année suivante et un nouvel éclairage de la place est mis en service en 2006 pour mettre en valeur les détails des pavillons et arcades.



Elle fête ses 20 ans du 12 au 16 octobre

Du 12 au 16 octobre, la vingtième édition de la Fête de la Science vous donne rendez-vous en divers lieux de la ville pour découvrir gratuitement, tout en s'amusant, l'univers des sciences.

Le projet 2011 « *Parfums de sciences* », proposé pour l'Inspection académique des Ardennes et l'IUFM/URCA soutenu par la Ville de Charleville-Mézières et de nombreux partenaires, s'inscrit dans le thème national « *L'année de la chimie* ».

Il fait écho à la thématique « *2011, Année internationale de la Chimie* » et aborde différents domaines des sciences : la biologie, la physique, la géologie, les mathématiques, la chimie, les sciences de l'environnement, l'astronomie…

Expositions interactives, ateliers et conférences pour tous

La Fête de la science est l'occasion pour la communauté scientifique de mieux se faire connaître du grand public mais aussi de partager les nouveaux savoirs. Du 10 au 16 octobre, expositions interactives, ateliers et conférences, s'inviteront aux quatre coins de la cité de Gonzague.



Les temps forts du programme

- ➨ Salle de Nevers, du 10 au 16 octobre : « Des odeurs au parfum » et « Graines de la chimie - Plantes de l'extrême »
- ➨ Crédit Mutuel Enseignant, 6 avenue De Gaulle, du 5 au 21 octobre : « Maths en Méditerranée »
- ➨ Centre IUFM, 5 avenue Mendès France, du 10 au 14 octobre : « Les 5 sens », « Ciel, miroir des cultures » et une conférence « L'abeille géomètre » le 12/10 à 10h15
- ➨ Inspection académique des Ardennes, 22 avenue F. Mitterrand, du 10 au 14 octobre : « Développement durable, pourquoi ? »

Avec près de 4 000 visiteurs en 2010 (plus de 2 300 scolaires et plus de 1 600 visiteurs « grand public »), la Fête de la Science à Charleville-Mézières s'affirme comme « projet phare pour la région Champagne-Ardenne en raison de la qualité scientifique et de son envergure » car elle mobilise différentes institutions qui collaborent pour la réussite du projet. Sur chaque lieu, les groupes scolaires sont encadrés par un professeur des écoles détaché.

Jusqu'au dimanche 16 octobre, venez profiter d'une programmation riche et variée en des lieux animés !

Manifestation nationale initiée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche en partenariat avec le conseil régional de Champagne-Ardenne et le FEDER ; avec la participation de la DRAC et des conseils généraux des Ardennes et de la Marne. La coordination régionale est assurée par ACCUSTICA, CCSTI de Champagne-Ardenne.

Programme complet disponible dans les accueils mairie et sur le site Internet de la Ville : www.charleville-mezieres.fr
Réservations scolaires : 03 24 59 87 70 (Inspection académique)

« Marché du goût » dimanche 16 octobre



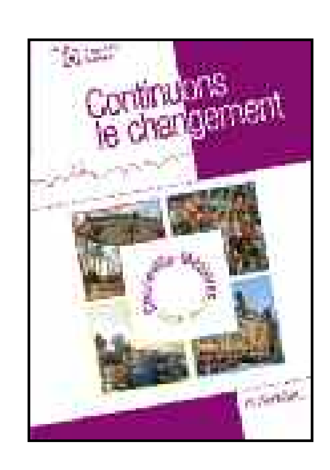
La Ville organise un nouveau « marché du goût » le 16 octobre prochain au marché couvert.

Cette nouvelle édition des « dimanches au marché couvert » s'inscrit dans la droite ligne des précédentes : producteurs, artisans et artistes locaux prendront place au marché couvert pour vous faire découvrir ou redécouvrir de nombreux produits du terroir.

Une vingtaine d'exposants ont déjà réservé leur emplacement : apiculteur, producteurs de pommes, poires, miel, producteur de l'apéritif " Folie Douce de Thiérache ", éleveurs de viande fermière, vendeurs d'épicerie fine biologique, boulanger-pâtissier, créateur de bijoux, tapissier décorateur, traiteur et organisateur de réception, fabricant de meubles en cartons, etc.

Tout ce petit monde proposera ses produits, dans une ambiance musicale jouée par le Fun Jazz Trio (brésil, jazz manouche). Alors, réservez un petit moment de ce dimanche 16 octobre pour faire un tour au marché du goût !

Ouvert de 9 h à 18 h.
Infos : 03 24 32 41 95.



Guide de l'action municipale

Continuons le changement

Informer les Carolomacériens sur les réalisations et les projets à venir concernant leur ville, tels sont les objectifs du guide de l'action municipale que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres le mois dernier. Explications.

Comme lors du précèdent mandat, la majorité municipale a souhaité éditer un guide de l'action municipale. Regroupé en huit thématiques, ce document reprend les actions qui ont été réalisées entre 2008 et 2011 sur l'ensemble de la ville et pointent les projets à venir.

Huit thématiques et plusieurs niveaux de lecture

Le document d'une soixantaine de pages se décompose en huit thématiques : Charleville-Mézières, une ville qui se transforme, valorise son patrimoine, fait bouillonner la culture, s'investit pour ses habitants, veille à ses finances, développe son attractivité, respecte son environnement et s'ouvre aux autres.

La présentation du document offre différents niveaux de lecture. Les informations sont mises en page de façon à, soit lire intégralement le document, soit picorer seulement quelques éléments. Le tout est largement illustré de chiffres et de photos. Enfin, les projets sont dévoilés dans les encarts « Et demain... ».

Le guide sera présenté par des élus aux habitants dans les réunions publiques des conseils d'habitants (voir encadré).

Le guide édité en version papier est également disponible sur le site internet de la ville www.charleville-mezieres.fr dans la rubrique « conseil municipal ».

Présentation du guide en conseils d'habitants

➨ Secteur 1 : le mardi 11 octobre, à la salle Guy Canon de Manchester à 18 h 30
➨ Secteur 2 : le mercredi 19 octobre, salle Arc-En-Ciel à 19 h
➨ Secteur 3 : le jeudi 13 octobre, salle n°1 de l'Hôtel de Ville à 19 h
➨ Secteur 4 : le jeudi 6 octobre , salle Éthiopienne Mairie Place Ducale, 19 h
➨ Secteur 5 : le lundi 10 octobre, ex-mairie de Mohon, à 19 h



Don d'un défibrillateur au Musée de l'Ardenne le 1er juillet 2011 par le Rotary Club Rimbaud

Défibrillateurs

Le réseau s'agrandit

Vingt et un défibrillateurs ont été installés par la Ville de Charleville-Mézières, dont sept avec l'aide de partenaires dans divers lieux recevant du public.

Chaque année en France, 50 000 personnes meurent prématurément d'arrêt cardiaque. Chacun d'entre nous peut y être confronté, n'importe où et à n'importe quel moment. Sans une prise en charge immédiate (appel des secours, massage cardiaque et utilisation d'un défibrillateur), plus de 90 % des arrêts cardiaques sont fatals. Le taux de survie à un arrêt cardiaque en France atteint de 2 à 3 % en France alors qu'il est quatre à cinq fois plus élevé dans les pays où les lieux publics sont équipés de défibrillateurs (rapport de la Fédération Française de Cardiologie).

C'est pourquoi, la Ville de Charleville-Mézières, en partenariat avec différents acteurs locaux (la Mutuelle Générale de l'Education Nationale, la Mutualité des Ardennes, le Rotary Club Rimbaud, le Lions Club, l'Association Ardennaise de Promotion du Handicap et la Pharmacie Hugard) poursuit son effort de maillage de son territoire.

Ainsi, à ce jour, vingt et un défibrillateurs ont été installés par la Ville soit en libre-service sur la voie publique (rue de Mantoue, pharmacie Hugard à Mohon) soit sur des sites recevant du public. Ce dispositif a récemment été complété par l'installation d'un défibrillateur généreusement offert par la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, dans la salle André Lebon (très fréquentée tout au long de l'année et tout particulièrement pendant le Festival Mondial des Théâtres de marionnettes).

Où sont-ils ?

Police municipale (sur site et embarqué) rue de Mantoue, Hôtel de Ville, Mutualité des Ardennes (cours Briand), Salle Bayard, salle du Forum, COSEC des Mésanges, pharmacie Hugard (rue Jean Moulin à Mohon), parc des expositions, stade de la Warenne, salle Delvincourt, stade du Petit Bois, théâtre municipal, musée Rimbaud, musée de l'Ardenne, salle de Nevers, salle Arc en Ciel, complexe Robert Hemmler au Mont Olympe, maison des sports (Boulevard Poirier), galerie André Lebon.

Vidéoprotection

Trois sites équipés

Éviter les dégradations sur des équipements municipaux ou sécuriser davantage les lieux publics : tels ont été les objectifs qui ont conduit la Ville à installer des caméras de vidéoprotection sur le stade Salengro et la salle Jably à la Ronde Couture et sur le parking du Petit Bois.

Face à la recrudescence des dégradations sur la salle Gabriel Jably, à l'utilisation non conforme du stade Salengro et pour encourager l'utilisation du parking du Petit Bois, la Ville vient d'équiper ces trois sites de caméras de vidéo-protection.

La salle Jably et le stade Salengro équipés

Dans le quartier de la Ronde Couture, la salle Gabriel Jably, destinée aux associations et habitants du quartier - notamment aux jeunes - connait de façon récurrente des dégradations qui nuisent à son bon fonctionnement. Le stade Salengro lui aussi, subit régulièrement des dégradations. Face à la recrudescence des incivilités, la Ville a pris l'initiative d'équiper ces deux lieux publics de caméras.

Encourager l'utilisation du parking du Petit Bois

Dans un premier temps, les cheminements piétons allant du parking à la place Ducale ont été élargis et l'éclairage renforcé. Pour compléter ces aménagements et pour rassurer les utilisateurs, la Ville a équipé cette zone de stationnement de caméras.

Modalités de mise en service du dispositif

Les caméras seront opérationnelles prochainement sur les trois sites. Ce dispositif représente un coût de 52 046 € HT (hors coût de travaux de génie civil) pour lequel la Ville a reçu 35 000 € dans le cadre de la Dotation de Développement Urbain (DDU).

Du 1er au 16 octobre, c'est la fête au parc des expos

Depuis le week-end dernier, la fête d'automne a pris possession du parc des expositions.

Le parc des expositions s'est transformé en un grand parc d'attractions. Barbe à papa, pomme d'amour, pêche aux canards, manèges pour petits et grands, il y en aura pour tous les goûts. Pour cette nouvelle édition, les 500 forains proposeront aux visiteurs pas moins de 130 attractions. Parmi les nouveautés, les amateurs de grand frisson pourront s'essayer à l'oxygène, l'air Max, le River sphash ou encore le Move-it.

Comme à l'accoutumée, le traditionnel feu d'artifice sera tiré des berges de la Meuse le vendredi 7 octobre à partir de 22 h 30. Pour permettre à un grand nombre de profiter de la fête, des tarifs réduits seront proposés les mercredis 5 et 12 octobre

Horaires d'ouverture du parc :

14 h – 1 h les samedis
14 h – 00 h les dimanches
14 h – 23 h les mercredis
17 h – 23 h les autres jours de la semaine

Plus d'infos : 03 34 32 41 95

Brèves

Travaux de voirie

Les travaux de voirie suivants vont être réalisés dans votre quartier en octobre/novembre :

➨ Secteur 1

- rue de la Haillette : aménagement complet de voirie, dissimulation des réseaux aériens (électricité, éclairage public et téléphone)

➨ Secteur 2

- rue E. Nivelet (entre Val d'Étion et Famiémont) : reprise de chaussée
- rue de la Reine des Prés (entre la rue d'Etion et la rue des vieux prés) : reprise du tapis d'enrobé sur chaussée
- rue d'Étion (salle Arc-en-ciel) : remise en état de la couche de surface du parking

➨ Secteur 3

- rue de Wailly (quai Albert 1er) : remise en état du chemin le long de la Meuse

➨ Secteur 4

- bd Gambetta (entre av. Boutet et rue Lamartine et entre rue J.J. Rousseau et rue Gervaise) : aménagement du trottoir côté pair

➨ Secteur 5

- rue Jules Guesde : reprise d'une partie du collecteur d'assainissement, aménagement complet de voirie, dissimulation des réseaux aériens.

Réunions du Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Si vous désirez y assister, voici les prochaines dates : mercredis 19 octobre et 14 décembre, salle du conseil à l'hôtel de ville à 14 h 30.

Réunions publiques des conseils d'habitants

➨ **Secteur 1** : Manchester - Saint Julien : mardi 11 octobre 18 h 30 salle Guy Canon
➨ **Secteur 2** : Etion-La Houillère-La Bosse d'Etion : mercredi 19 octobre 19 h salle Arc-En-Ciel
➨ **Secteur 3** : Mézières-La Basilique-Arches-Le Theux : jeudi 13 octobre à 19 h, hôtel de ville de Mézières
➨ **Secteur 4** : Charleville centre-Nevers-place Ducale-Montcy-St-Pierre : jeudi 6 octobre à 19 h salle Éthiopienne mairie place Ducale
➨ **Secteur 5** : Mohon-La Ronde Couture-La Croisette : lundi 10 octobre à 19 h ancienne mairie de Mohon

Permanences des adjoints de quartier

➨ **Françoise CHARLIER** : jeudi 27 octobre à 14 h 30 au Centre Social de Manchester
➨ **Annie DAZAC** : lundi 3 octobre à 14 h dans l'ancien bureau du maire à l'hôtel de Ville de Mézières
➨ **Mezhoura NAIT ABDELAZIZ** : vendredi 7 octobre de 14 h à 16 h à la maison commune de quartier de la Houillère
➨ **Philippe PAILLA** : vendredi 7 octobre de 14 h à 16 h en mairie, place du Théâtre

CCAS

Les prestations pour les seniors



Le CCAS réajuste chaque année les tarifs de ses prestations à destination des seniors en se calant sur l'évolution de leur niveau de vie, et des montants de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA). Ces nouveaux tarifs sont applicables au 1er octobre.

La restauration

Les nouveaux tarifs de la restauration concernent les repas pris en point seniors et les repas à domicile qui varient respectivement selon les ressources de 2,05 € à 7,30 € et de 2,95 € à 8,20 €.
Infos : 03 24 32 45 35.

La télé-alarme

Le service de télé-alarme voit lui aussi ses tarifs réévalués. Son coût sera compris entre 3,15 € et 23,50 € selon les ressources. Une seconde ligne téléphonique est nécessaire au fonctionnement de cet équipement. Le CCAS propose une participation financière à la mise en place de cette deuxième ligne comprise entre 11 € et 16 € selon les ressources.

Les petits dépannages

Le service « petits dépannages » proposé aux seniors s'élèvera désormais à 4 € par intervention.

Le portage de documents à domicile

Proposé aux seniors qui ne peuvent pas se déplacer à la bibliothèque, ce service passera à 12 € par an.

La carte de transports TAC

Les seniors peuvent bénéficier d'une carte de transport dont le nombre de voyages est illimité. Six tarifs sont établis en fonction des ressources mensuelles du senior. Le CCAS prend à sa charge les voyages effectivement réalisés.

La fête de Noël

La participation va de la gratuité pour les personnes ayant de faibles revenus à 18 €. Inscriptions avant le 10 novembre 2011.

Les colis de Noël

Comme chaque année, le CCAS propose des colis de Noël. Pour en bénéficier, les ressources doivent être inférieures ou égales à 1 101,36 € pour une personne seule et inférieures ou égales à 1 719,07 € pour un couple. Inscriptions avant le 10 novembre 2011.

Le secours de fin d'année

Des tickets service d'un montant de 70 € par an et par foyer sont délivrés en fin d'année. Les ressources doivent être inférieures ou égales à 836,71€ pour une personne seule et inférieures ou égales à 1 337,84 € pour un couple.

Infos : CCAS de Charleville-Mézières 03 24 32 45 00.

L'aide financière du CCAS pour le transport des personnes à mobilité réduite

Depuis 2010, le CCAS octroie une aide financière pour les personnes à mobilité réduite utilisant les transports TPMR* mis en place par la communauté d'agglomération Coeur d'Ardenne. Cette aide financière s'élève à 40 % du prix des trajets.

Ce dispositif s'adresse aux personnes ne pouvant se déplacer avec les bus urbains. Le TPMR coûte 3 € par trajet et 4,10 € si la personne a besoin d'un accompagnateur. La participation du CCAS ramène ces prix à 1,80 € par trajet et 2,80 € en cas d'accompagnement.

Comment bénéficier de l'aide du CCAS ?

Pour obtenir cette aide, il est nécessaire de répondre aux critères d'admission suivants : posséder une carte d'invalidité à 80 % et plus, se déplacer en fauteuil roulant, être atteint de cécité, être temporairement handicapé et muni d'un certificat médical (sortie d'hôpital…), bénéficier de la PCH Transport (Prestation de Compensation du Handicap) délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), être classé GIR 1,2,3 (GIR 4 après évaluation) dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Zones et horaires du TPMR

Le TPMR couvre l'ensemble des territoires de l'agglomération Cœur d'Ardenne : Charleville-Mézières, Nouzonville, La Grandville, Aiglemont, Warcq, Prix-les-Mézières, La Francheville, Villers-Semeuse et Montcy-Notre-Dame.

Les transports sont assurés (sauf jours fériés) du lundi au vendredi de 6 h 45 à 20 h et le samedi de 7 h 30 à 20 h 30.

Réservations :
- par téléphone (0800 101 167, numéro gratuit depuis un poste fixe),
- par fax (au 03 26 49 84 72),
- par courrier (Société ISACOR – Service TAC TPMR 22, rue des Essios 51430 Bezannes),
- par mail (secretariat@evolib.fr) et même bientôt sur le site internet des TAC (www.bus-tac.com).

**TPMR : Transport des Personnes à Mobilité Réduite*



Programme de Rénovation Urbaine

Nouvel avenant à la convention ANRU



Vendredi 23 septembre, Claudine Ledoux et Takeshi Sato, adjoint au Maire d'Iida ont inauguré une nouvelle rue à la Houillère (la rue de Iida) qui relie le haut du quartier de la Houillère à la rue d'Etion.

Un nouvel avenant à la convention ANRU* sera proposé au vote du conseil Municipal le 19 octobre prochain.

La convention avec l'ANRU pour la rénovation urbaine des trois quartiers de Charleville-Mézières (la Ronde Couture et Manchester) a été signée en janvier 2006. Des avenants apportant des précisions et compléments au PRU (Programme de Rénovation Urbaine) ont déjà été pris. Un nouvel avenant est proposé au conseil municipal du 19 octobre, marquant une étape importante dans l'avancée des études et des opérations. Détails.

Le plan de relance

Deux opérations de construction de logement d'Habitat 08 ont bénéficié du plan de relance. Ce sont les constructions de quarante et un logements sur le secteur Mozart-Ravel à la Houillère et de seize logements sur le secteur de la Warenne à Manchester. Alors que les premiers logements sont déjà occupés, la livraison de la seconde opération s'échelonnera à partir du printemps 2012.

Les constructions en dehors des quartiers

Les bailleurs reconstruisent des logements dans les trois quartiers, suite aux démolitions, mais également dans d'autres secteurs de la Ville pour plus de mixité sociale. Dans le cadre de l'avenant, des sites de construction offrant des perspectives de développement ont été choisis (site Jean-Baptiste Clément, rue de Monthermé, etc.).

La pépinière d'entreprise à la Ronde Couture

Des logements en rez-de-chaussée du double Y situés rue des Chardonnerets et rue des Mésanges vont être transformés en bureaux, pour accueillir une pépinière d'entreprise. Ces nouveaux locaux offriront des possibilités d'implantation pour de jeunes entrepreneurs, au cœur du quartier de la Ronde Couture. Les premiers locaux seront disponibles début 2012. Le PRU continue donc son avancée pour offrir un cadre de vie amélioré sur les trois quartiers, et de nouveaux logements sur l'ensemble de la Ville.

*ANRU : Agence Nationale de Rénovation Urbaine

La charte de relogement

Dans le cadre de sa charte de relogement, le programme de Rénovation Urbaine réalisera prochainement une enquête de satisfaction auprès des ménages relogés.

Le Programme de Rénovation Urbaine prévoit dans les trois quartiers des opérations de démolitions et reconstructions qui nécessitent des relogements. En application de la convention qui lie la Ville de Charleville-Mézières à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), une charte partenariale de relogement a été signée en 2008.

Une enquête prévue dans la charte de relogement

Aux termes de cette charte, la ville s'est engagée dans le recrutement d'un bureau d'études chargé de réaliser une enquête de satisfaction auprès des ménages relogés. Cette démarche qui associe étroitement les bailleurs sociaux (Habitat-08 et Espace Habitat) mais aussi l'association « Foncière Logement », doit recueillir l'avis des habitants sur le processus de relogement (accompagnement, condition de relogement), la perception de leur qualité de vie actuelle (notamment au sein du quartier) et la satisfaction quant au relogement proposé. Cette enquête doit débuter fin 2011 début 2012 et sera suivie tout au long de son évolution par la cellule locale de relogement, instance locale qui se réunie tous les trimestres. Les résultats de ces enquêtes devront déboucher sur un bilan qualitatif du relogement et, si nécessaire, permettre l'adaptation de la démarche de relogement mise en œuvre actuellement.



Centre hospitalier

Le pôle « Femme - mère - enfant »

Le Centre Hospitalier de Charleville-Mézières présente ce mois-ci son pôle « Femme - mère - enfant », qui a pour missions de prendre en charge le suivi de la grossesse, l'accouchement et le bien-être du nouveau-né, ainsi que les maladies spécifiques de la femme et de l'enfant.



Le suivi de la grossesse et de l'accouchement

1870 accouchements ont été réalisés cette année dans le pôle. Le législateur impose pour les maternités de plus de 1500 accouchements, des mesures de sécurité maximales.

24 heures sur 24, sont présents :

- un obstétricien en charge de la sécurité obstétricale. Il est assisté dans sa tâche par un interne et deux sages femmes en salle de travail.
- un anesthésiste est également disponible pour l'urgence obstétricale et l'anesthésie péridurale proposée 24 heures sur 24.
- un pédiatre pour la sécurité néo-natale et la surveillance des soins intensifs du nouveau-né.

La surveillance de la grossesse inclut des échographies morphologiques détaillées (échographie en 3D). Des prélèvements fœtaux peuvent être réalisés si nécessaire y compris dès le premier trimestre en cas de risque chromosomique fœtal accru.

Le confort n'est pas négligé : des chambres individuelles avec douche et WC sont proposées aux mamans et aux nouveaux-nés.

Les maladies spécifiques de la femme

L'infertilité du couple est également prise en charge au sein de ce pôle. Les techniques de traitement de l'infertilité y sont pratiquées : stimulations, inséminations, fécondations in vitro, ICSI[1] (environ 150 cycles de FIV, ICSI, sont réalisés par an).

La chirurgie gynécologique pour pathologies bénignes peut être réalisée par cœlioscopie ou par les voies naturelles ; le traitement des prolapsus et la chirurgie de l'incontinence urinaire sont proposés.

La pathologie cancérologique fait également partie des missions du pôle. Pour soigner le cancer du sein, toutes les techniques récentes (les biopsies sous échographie, la technique du ganglion sentinelle, la chirurgie reconstructrice du sein) sont proposées. Le pôle Femme – Mère – Enfant fait partie de l'Institut Ardennais du Sein pour une prise en charge coordonnée de la pathologie mammaire par les différents acteurs des Ardennes allant du dépistage à la surveillance post traitement.

Les cancers gynécologiques sont aussi pris en charge : cancers de l'utérus, du col, de la vulve, des ovaires.

La pathologie gynécologique courante, y compris les consultations de dépistage et de prévention, est également prise en charge. 35 000 consultations par an sont réalisées en gynécologie. La prise de rendez-vous est, depuis peu, possible par courriel (sur le site de l'hôpital www.ch-charleville-mezieres.fr). Elle reste bien sûr réalisable par téléphone.

Un projet de dépistage de la pathologie précancéreuse du col de l'utérus par la recherche des virus HPV (technique innovante) doit être initié en 2013 par la Société Ardennaise de Cancérologie (SAC). Le pôle est un des instigateurs de ce projet. Il participera avec les médecins traitants à sa mise en œuvre.

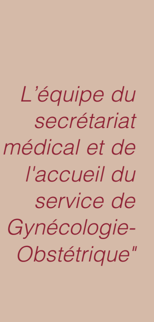
Le pôle dispose d'un planning familial.

Le service de pédiatrie

Le service de pédiatrie du pôle prend en charge la pathologie infantile de la naissance à l'adolescence. Plusieurs chambres d'hospitalisation mère-enfant évitent la séparation. Il existe au sein de ce pôle une unité de soins intensifs. L'équipe pédiatrique devrait bientôt s'enrichir de deux nouveaux pédiatres portant leur nombre au sein de l'équipe à sept, ce qui permettra de mieux répondre aux besoins de la population et de proposer de nouvelles prises en charge dans le domaine de la prévention et du traitement.

Le pôle « Femme- Mère – Enfant » est un membre actif des réseaux régionaux ONCOCHA[2] et périnatal.

Docteur Emile MEREB





L'équipe du secrétariat médical et de l'accueil du service de Gynécologie-Obstétrique"

(1) ICSI = Intra Cytoplasmic Sperm Injection (forme de fécondation in vitro)
(2) ONCOCHA : réseau de cancérologie régional

Création en résidence

Aristobulle au théâtre !

Après une résidence au théâtre pour peaufiner son nouveau spectacle, la compagnie Aristobulle vous proposera, samedi 8 octobre, sa nouvelle pièce intitulée « 24 heures plus tôt », un spectacle de magie entre théâtre forain et Cabaret.



Les trois membres de la compagnie Aristobulle utilisent diverses techniques issues de la magie pour en faire un jeu théâtral. Les tours de magie sont le plus souvent issus de la tradition des « grandes illusions », avec lévitation, malle des Indes, femme coupée... Du sérieux donc, même si leur spectacle est largement teinté de dérision. Pour ce nouveau spectacle, les trois personnages (Robert le génie déconnecté de la réalité, Pat le magicien exceptionnel et Denise le poisson) vont vous inviter à vivre en direct une plongée dans les méandres du mentalisme, une descente en apnée dans les profondeurs de l'illusion et des dérapages burlesques. Et ne dites surtout pas que la magie est réservée aux enfants, la compagnie Aristobulle se fera un plaisir de vous démontrer le contraire avec leurs personnages attachants qui essaient de vivre avec ce que la nature leur a accordé comme talent ou comme défauts.

Interview

En quoi consiste la résidence que vous avez effectuée ?

La résidence que nous avons réalisée en avril 2011 a duré une grosse semaine. Nous avons donc à notre disposition le théâtre pour travailler notre spectacle sur scène, avec les lumières, la bande son... Nous sommes arrivés avec les décors et les costumes fraîchement réalisés et nous avons travaillé en situation de spectacle pour avancer sur le jeu des personnages. Nous avons réalisé la dernière ligne droite de notre préparation, même si lorsque nous avons quitté la résidence, nous n'étions pas encore totalement satisfaits du final du spectacle. Nous avions cependant la trame essentielle du spectacle, les intentions...

Pouvez-vous nous parler du spectacle « 24 heures plus tôt » ?

C'est un spectacle tout public d'une heure qui raconte l'histoire de deux frères qui vivotent en donnant des représentations à droite et à gauche. Puis l'un des deux se découvre des dons psychiques incroyables. Les deux frères, souhaitant profiter de ce phénomène, vont finalement échapper à tout contrôle.

Que pouvez vous dire au public pour donner envie de voir ce spectacle ?

C'est un spectacle original et drôle. Il y a du mentalisme, de la performance, de la magie... C'est une comédie burlesque mêlant illusion, théâtre forain et cabaret. Et chez nous, l'hypnose se pratique à coup de bêche et de marteaux ! Ca vaut le détour !

Une troupe bien connue à Charleville-Mézières

Peut-être avez vous déjà entendu parler de cette compagnie, car elle n'en est pas à son galop d'essai dans la cité de Gonzague. Repérée par Bruno Nion, ancien directeur du théâtre, la compagnie déjantée est venue en septembre 2002 pour son spectacle intitulé « *Illusion sur Macadam* » puis en 2003 pour « *Le café des illusions* ». A chaque fois, le public fut conquis. Ce nouveau spectacle, intitulé « 24 heures plus tôt », a été créé lors de leur résidence en avril au théâtre de Charleville-Mézières, un spectacle carolo en quelque sorte ! Une première séance aura lieu le samedi 8 octobre après-midi à 16 h puis une autre à 20 h 30.

Spectacle tout public – durée : 1 h
séances le 8/10/11 à 16 h et 20 h 30.
Tarifs et réservations : théâtre municipal 03 24 32 44 50.

Brèves

Conseil Municipal Jeunes

Élections du 10 au 21 octobre

Du 10 au 21 octobre, les élèves des écoles et collèges de la ville se rendront aux urnes pour élire les nouveaux conseillers municipaux jeunes. Cette année, l'instance sera intégralement renouvelée.

Créé en 2009, sur les bases du Conseil municipal enfants, le Conseil municipal jeunes permet aux élèves scolarisés à Charleville-Mézières de s'immiscer dans la vie politique de leur commune. Faire s'exprimer les jeunes, valoriser leurs idées, faire des propositions concrètes au Conseil municipal adulte dans les domaines concernant la jeunesse et l'intérêt général, réaliser des projets pour les jeunes grâce à un budget spécifiquement alloué : tels sont les objectifs de l'institution.

Première étape : l'élection des conseillers

Comme toute élection qui se respecte, les jeunes citoyens devront se confronter à la réalité des élections. Mais avant que le verdict des urnes ne tombe, les candidats auront à proposer et défendre leur programme au cours d'une campagne qui débutera dès le lundi 3 octobre dans les primaires et les collèges. Les élections se dérouleront ensuite dans chaque établissement scolaire du 10 au 21 octobre. Elles sont ouvertes à tous les élèves de CM1 et de sixième dont la résidence familiale se trouve à Charleville-Mézières. Au total, quarante quatre sièges sont à pourvoir.



Les élections se dérouleront dans chaque établissement scolaire

Installation du conseil

Pour l'occasion, la Ville met à disposition tout le matériel nécessaire : isoloirs, urne, enveloppes, bulletins de vote et cartes d'électeur attribuées à chacun des électeurs issus des classes de sixième, cinquième, CM1 et CM2.

Le vendredi 4 novembre, Claudine Ledoux dévoilera la constitution du nouveau conseil. A cette occasion, les anciens élus cèderont leurs écharpes tricolores aux nouveaux. La première réunion de travail, prévue le mercredi 9 novembre, permettra d'attribuer les différentes commissions et de réfléchir sur les projets élaborés au cours des campagnes. ■



Une séance du Conseil Municipal Jeunes

L'édition 2011 du forum pour les créateurs/repreneurs d'entreprise

Depuis six ans, la Chambre Économique des Ardennes propose à tous les créateurs-repreneurs d'entreprise potentiels du département de rencontrer pendant deux jours en un lieu unique tous les partenaires publics ou privés dont ils ont besoin pour mener à bien leur projet. Cette opération intégrée au programme régional « *Génération entreprendre* », aura lieu cette année les vendredi 14 et samedi 15 octobre.

Que vous soyez salariés, demandeurs d'emploi, étudiants, porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise, vous êtes invités à profiter de cette occasion pour recueillir les informations, conseils, et/ou aides dont vous avez besoin pour démarrer, construire, développer votre projet, quel qu'il soit : artisanat, commerce, profession libérale, prestations de services, agriculture…

Organismes sociaux et fiscaux, services de l'état, collectivités locales, notaires, experts-comptables, financeurs, assureurs, banques, Agence Pour la Création d'Entreprise… (près de 30 intervenants) réserveront un accueil personnalisé, en consultation gratuite et confidentielle, à tous les candidats potentiels à la Création-Reprise d'Entreprise.

Parallèlement, des ateliers (mini-formations) seront animés régulièrement sur les thématiques suivantes :

- l'approche de marché et la constitution de clientèle
- comment financer son projet ?
- quelle forme juridique choisir pour bien démarrer son activité ?
- rencontre avec des professionnels à propos d'une nouvelle forme juridique : l'EIRL (le samedi matin)

Rendez-vous au CFA, 129, avenue de Gaulle (Entrée gratuite) vendredi 14 octobre de 14 h à 18 h
et samedi 15 octobre de 10 h à 18 h
Organisation : Chambre Économique des Ardennes - Génération Entreprendre.

« Les ballons de l'espoir »

L'association POSITIF 08 organisera à partir du début du mois de novembre la vente de ballons dans le cadre de l'opération « Les ballons de l'espoir ». Ces ballons seront lâchés place Ducale le samedi 26 novembre vers 16 h 15, dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le Sida du 1er décembre.

Infos : Positif 08, 5 rue J. J. Rousseau
03 24 53 52 66

Enquête de l'INSEE

L'INSEE réalise jusqu'au 26 novembre une enquête sur l' « étude des relations familiales et intergénérationnelles ». L'Insee interrogera de nouveau 7 500 personnes ayant déjà répondu à un questionnaire en 2005 et/ou en 2008 afin de faire le point sur leur situation. Quelques personnes de Charleville-Mézières seront donc sollicitées une nouvelle fois par un enquêteur de l'Insee qui sera muni d'une carte officielle l'accréditant.
Merci de lui réserver un bon accueil.

Crèches municipales

Mode d'emploi


Crèche Gonzague.

Les enfants sont au cœur des préoccupations de la Ville. Pour faciliter le quotidien des familles carolomacériennes, la Ville propose un service de crèches collectives ou familiales. Mode d'emploi.

Dossier

Crèches municipales

Mode d'emploi

Que vous souhaitiez faire garder votre enfant de manière régulière ou occasionnelle, plusieurs possibilités vous sont proposées. Afin de répondre aux besoins des familles, la Ville dispose de deux modes de garde : les crèches collectives et les crèches familiales. Dans ces différentes structures, les enfants sont accueillis jusqu'à l'âge de trois ans.

L'accueil en crèches collectives

La Ville dispose de six structures municipales réparties sur l'ensemble du territoire : les crèches Gonzague et Ferroul, les mini-crèches « Maison de la Petite Enfance », Mialaret et Sorbon et la crèche multi accueil des Mésanges.

➨ Les crèches

Les crèches Gonzague et Ferroul proposent un accueil de journée toute l'année (sauf pendant un mois l'été, entre noël et nouvel an, et durant trois demi-journées par an consacrées à des réunions pédagogiques). Ouvertes du lundi au vendredi de 7 h à 19 h, elles disposent chacune d'une capacité d'accueil de 50 enfants.

➨ Les mini-crèches

Les mini-crèches « Maison de la Petite Enfance », Mialaret et Sorbon disposent respectivement d'une capacité d'accueil de 25, de 19 et 20 places. Elles accueillent les enfants en journée toute l'année (sauf pendant un mois l'été, entre Noël et Nouvel An, et durant trois demi-journées par an consacrées à des réunions pédagogiques) et sont ouvertes du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.





Une activité à la crèche collective rue Ferroul

➨ La crèche multi accueil des Mésanges

Située dans le quartier de la Ronde Couture, rue des Mésanges, cette structure contrairement au cinq autres propose aux parents deux modes de garde en un même lieu : soit un accueil régulier comme les autres crèches (5 places), soit un accueil occasionnel (halte garderie : 20 places).

L'accueil occasionnel répond à un besoin pour les parents qui souhaitent aller à un rendez-vous, faire les courses librement, prendre quelques moments de liberté, de loisirs ou tout



La mini-crèche de la Maison de la Petite Enfance (rue de Warcq) accueille 25 enfants.

simplement préparer leur enfant à l'entrée à l'école maternelle… L'accueil occasionnel est un lieu de vie sécurisant, où l'enfant découvre une expérience de vie collective propre à développer ses capacités de socialisation, d'autonomie et de créativité

La crèche multi accueil des Mésanges fonctionne du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 pour l'accueil régulier et de 8 h à 18 h pour l'accueil occasionnel (halte garderie).

De nombreux ateliers sont organisés à destination des familles comme des ateliers massage pour les tout petits ou encore des rencontres appelées « le temps des parents » sur des sujets qui les intéressent.

Dans les crèches collectives et familiales, différentes activités sont proposées dans un souci d'éveiller et de socialiser les enfants : musique, peinture, jeux d'eau, motricité, sorties à la bibliothèque ou à la ludothèque… Les enfants bénéficient d'animations socio-culturelles : spectacles divers, expositions, rencontre et échanges avec les seniors...

Une nouvelle crèche à la Houillère en 2013

Pour compléter l'offre de garde municipale, la Ville va construire une nouvelle crèche rue de Harar dans le quartier de la Houillère. Le projet consiste en la réhabilitation et l'extension d'un bâtiment existant. Cette structure accueillera en rez-de-chaussée la nouvelle crèche et offrira dans les étages des espaces réservés aux associations. La construction nouvelle est conçue selon une approche environnementale forte qui intègre une présence du végétal (toiture, arbre, plantes grimpantes) et l'utilisation de matériaux recyclables et installation énergétique performante. Ces caractéristiques permettent d'envisager une labéllisation « bâtiment basse consommation ». Le démarrage des travaux est programmé fin novembre pour une ouverture au public à la rentrée 2013.

La crèche multi accueil des Mésanges :









Les enfants de la crèche multi-accueil des Mésanges rendent visite une fois par mois aux résidents de la maison de retraite les Sorbiers.





L'accueil en crèches familiales

La Ville de Charleville-Mézières offre un autre système de crèche : la crèche familiale.

Trente huit assistantes maternelles agréées accueillent les enfants à leur domicile. Elles bénéficient d'une formation continue en matière d'hygiène, d'éveil, de prévention, veillent à l'épanouissement de l'enfant tout en respectant ses rythmes, ses besoins et ses goûts. Elles peuvent accueillir trois enfants maximum.

L'équipe d'encadrement, composée de deux directrices, d'un médecin vacataire, de deux éducatrices de jeunes enfants et d'une auxiliaire de puériculture, effectue des visites régulières au domicile de l'assistante maternelle afin d'apprécier les conditions et la qualité de l'accueil, de suivre l'évolution de l'enfant, d'évaluer l'état du matériel fourni par le service et d'assurer le prêt de jeux. Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi pendant les heures de travail des parents entre 7 h et 19 h avec possibilité d'aménagement des horaires en accord avec le service.

Une éducatrice et une auxiliaire réunissent des groupes d'enfants du même âge dans deux jardins d'enfants situés : place Henri Dunant et à « la Maison de la Petite Enfance » route de Warcq. Les enfants de vingt mois à deux ans sont accueillis une fois tous les quinze jours de 14 h à 16 h 30. Les enfants de deux ans à trois ans, sont pris en charge une fois par semaine de 8 h à 11 h 30.

Les enfants sont conduits dans les structures par un membre de l'équipe ou directement par les parents. Les premières fréquentations se font en présence de l'assistante maternelle afin de favoriser l'adaptation de l'enfant.

Véritables lieux de convivialité, les jardins d'enfants permettent par leurs activités, de privilégier l'acquisition de l'autonomie et favorisent la socialisation. Pour contribuer à l'éveil culturel, des activités sont proposées aux plus grands : sorties bibliothèque, éveil musical, spectacles divers (marionnettes, etc…)

À noter qu'une place d'urgence est réservée dans toutes les crèches collectives et familiales pour les mamans ou papas qui reprennent du jour au lendemain une activité professionnelle et qui doivent faire garder leur enfant rapidement.



Les enfants des crèches familiales sont conduits régulièrement au jardin d'enfants afin d'y réaliser des activités.



Les trois unités de la crèche Gonzague accueillent une cinquantaine d'enfants.

Un « collectif petite enfance », composé de onze structures municipales ou associatives, offre la possibilité de faire venir des spectacles, des intervenants extérieurs (éveil musical par exemple) dans les crèches municipales ou les halte-garderies. Ce collectif est soutenu par la Ville de Charleville-Mézières et la Caisse d'Allocations Familiales.









Trente huit assistantes maternelles agréées accueillent les enfants à leur domicile

Infos pratiques

L'accueil de l'enfant peut être assuré dès l'âge de 15 jours à moins de 3 ans, les enfants de 3 ans et plus continuent d'être accueillis jusqu'à la date d'entrée à l'école maternelle (sur le principe d'une scolarisation à partir de trois ans). L'accueil dès 15 jours constitue une situation exceptionnelle qui nécessite l'avis du médecin de la crèche et la décision de la directrice de la crèche.
Hors convention spécifique, ces structures sont ouvertes aux enfants dont les parents demeurent à Charleville-Mézières. Lorsque les parents d'un enfant inscrit à la crèche quittent la ville, l'enfant peut continuer à fréquenter l'établissement jusqu'à la fin de l'année civile.
Les tarifs sont calculés en fonction des ressources du ménage permettant ainsi une grande mixité sociale dans les structures.
Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact directement avec les directrices des différentes structures.

TARIFS

➨ **crèche collective :**
de 0.35 €/heure à 2,75 €/heure
➨ **crèche familiale :**
de 0,29 €/heure à 2,29 €/heure
Ces coûts sont dégressifs en fonction de la composition familiale et du nombre d'enfants à charge.

➨ **Crèche collective Gonzague**
16 rue de Gonzague - 50 places - directrice Mme Dewit - **03 24 33 26 53**

➨ **Crèche collective Ronde Couture**
32 rue Ferroul - 50 places - directrice Mme Limelette - **03 24 57 43 76**

➨ **Multi-accueil des Mésanges**
17 rue des Mésanges - 5 places + 20 places en halte garderie
directrice Mme Golly - **03 24 58 05 30**

➨ **Mini crèche « Maison de la Petite Enfance »**
1 rue de Warcq - 25 places - directrice Mme Patiès - **03 24 56 27 37**

➨ **Mini crèche Sorbon**
19 rue Sorbon - 20 places - directrice Mme Pinaton - **03 24 59 03 58**

➨ **Mini crèche Mialaret**
4 quai Mialaret - 19 places - directrice Mme Heller - **03 24 37 78 70**

➨ **Crèche familiale** (pour le centre ville, Étion, La Houillère, Montcy-Saint-Pierre)
place Henri Dunant - directrice Mme Clarinval - **03 24 59 32 78**

➨ **Crèche familiale** (pour Mézières, le Theux, Manchester, Ronce Couture, Mohon) :
à la Maison de la Petite Enfance - 1 rue de Warcq
directrice Mme Grulet - **03 24 56 27 96**

Charleville-Mézières Natation

Un club prêt à se jeter à l'eau



Avec 800 licenciés, une nouvelle section Aquaform et d'excellents résultats sportifs engrangés la saison passée dans les bassins de France et d'Europe, le Charleville-Mézières Natation vient de faire sa rentrée. Une rentrée que l'on souhaite sous les meilleurs « eau » spices.

Une fois encore le Charleville-Mézières Natation (CMN) aura clôturé une saison en réussissant à se maintenir parmi l'élite des clubs de la natation française. Pour pouvoir conserver un tel niveau, le club peut s'appuyer sur ses entraîneurs professionnels et qualifiés, sur une équipe de bénévoles motivés, mais également sur son chef de file, Anthony Hurbain, qui figure parmi les 16 meilleurs nageurs français toutes catégories. La relève étant déjà assurée par les quatre nageurs internationaux que compte le CMN dans ses rangs à savoir Manon Hotte, Maxime Leclerc, Benjamin Erba et Valentine Latreille. À noter également que les trois premiers de ces internationaux se sont qualifiés pour les championnats de France élite qui auront lieu en mars 2012 à Dunkerque.

Au cours de la saison passée, 11 nageurs se sont qualifiés pour les différents championnats nationaux.

Un troisième entraîneur pour la section Aquaform

Même si le groupe élite de la natation sportive est la vitrine du club phare de la région, le CMN propose à ses 800 licenciés d'autres activités tout aussi intéressantes. Ainsi chacun peut s'inscrire au club de natation, sans limite d'âge. Seul un brevet de 25 mètres est nécessaire. Pour celles souhaitant allier le côté artistique au côté sportif, le CMN dispose également d'une section de natation synchronisée présente au niveau interrégional.

Enfin, pour cette nouvelle saison, la section Aquaform a été restructurée avec l'arrivée d'un troisième entraîneur professionnel. Ce dernier aura en charge le développement de l'activité qui s'adresse à toutes celles et ceux souhaitant parfaire leur condition physique dans une ambiance conviviale.

Les inscriptions peuvent se faire au bureau du club situé au 2 bis avenue Charles Boutet à Charleville-Mézières.

Infos : 03 24 59 16 62 ou www.charleville-mezieres-natation.fr



Anthony Hurbain

École Municipale des Sports : reprise le mercredi 5 octobre

Votre enfant âgé de 6 à 11 ans voudrait pratiquer un sport, mais ne sait pas lequel choisir ? Inscrivez-le à l'École Municipale d'Initiation Sportive ! Le mercredi, il pourra découvrir diverses activités sportives tout au long de l'année, avant de se tourner ensuite, s'il le veut, vers un club, quand il aura fait son choix. Toutes les disciplines sont encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville. Les activités, très variées, sont regroupées sur un même site : le complexe sportif Robert Hemmler au Mont Olympe. **Attention ! Il n'y a plus de place pour l'après-midi.**

Inscriptions à la maison des sports, 11 boulevard Georges Poirier de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. **Infos et inscriptions au 03 24 55 60 86 03 24 32 40 77**



Rando-thème d'octobre : attention, c'est un samedi !

Ce mois-ci, la rando-thème organisée par le service des sports aura lieu un samedi et non un dimanche comme à l'accoutumée. Le thème est le brame du cerf. Rendez-vous samedi 8 octobre à 19 h place de l'hôtel de ville pour une rando nocturne jusqu'au parc animalier, où vous pourrez écouter - si tout va bien - le brame de ce superbe cervidé.

Infos 03 24 32 40 77

Rollo débrouille :

L'activité « Rollo Débrouille » (apprentissage du roller aux familles) qui a habituellement lieu de 18 h à 20 h les vendredis dans la salle Jably à la Ronde Couture n'a pas encore repris. En effet la salle Jably est actuellement occupée par des activités ayant lieu habituellement au COSEC en réfection. Vous serez informés de la date de la reprise de l'activité « Rollo Débrouille » dans le prochain Carolo Mag'.

Saison 2011-2012

L'Étoile en Nationale 1



Une nouvelle saison commence pour l'Étoile de Charleville-Mézières Ardenne. C'est une compétition compliquée à gérer pour les équipes.

Les explications

Le championnat de France de Nationale Masculine 1 (NM1) regroupe dix-huit équipes qui se rencontrent chaque week-end. Leur objectif : décrocher l'une des deux places d'accession au championnat professionnel Pro B.

L'équipe positionnée à la 1ère place de la phase régulière est sacrée Championne de France NM1 et accèdera au championnat Pro B.

Les équipes classées de la deuxième à la neuvième place à l'issue de cette première phase (mi-mai) disputeront des quarts de finales. Les quatre équipes victorieuses de ces quarts de finales décrocheront leur place pour le Final Four qui sera organisé chez le Champion de France désigné à l'issue de la première phase. L'équipe victorieuse de ce Final Four gagnera le 2ème ticket pour la Pro B.

Il faut noter que ce championnat accueille l'équipe du centre fédéral (jeunes en formation à l'INSEP). Cette équipe « protégée » par la Fédération Française de Basket-Ball ne peut pas descendre en Nationale 2, ni monter d'ailleurs. C'est un échelon pour former les jeunes joueurs au haut niveau avant qu'ils soient recrutés par des clubs professionnels.

Quatre équipes redescendent en nationale 2 à l'issue de la saison. Le centre fédéral fait partie presque à chaque fois de ces équipes du bas de tableau, ce qui ajoute une cinquième équipe dans la liste des prétendants à la descente.

Les ambitions du club

Le maintien en Nationale 1 est la principale ambition affichée avec l'espoir d'accéder à une place dans les neuf premiers donnant accès à un quart de finale. Cette année encore, l'équipe a été renouvelée à 90 % mais elle a déjà affiché un beau collectif dans les matches amicaux.

Même si l'on peut prédire que cette équipe ne gagnera pas le titre de champion de France de Nationale 1, son jeu collectif et son envie de montrer du basket académique lui permettront sans doute de lui ouvrir les portes des « play-off » et de ravir les fidèles spectateurs.

La nouvelle composition de l'équipe

N°4 : Fabien CALVEZ (Bayonne)
N° 6 : Namory BOUNDY (Etoile)
N°7 : Martin WEBER (Etoile)
N°8 : Frédéric BOURDILLON (Chalon/Saône)
N°9 : Cyril GUILLAUME (Le Puy)
N°10 : Nicolas RACON (Prissé Macon)
N° 11 : Damien PISTRE (Le Puy)
N° 12 : Antoine MONTABORD (Etoile)
N°13 : Correy BELSER (Finlande)
N°14 : Fodié CISSOKHO (Etoile)
N°15 : Tafari TONEY (Angleterre)

Coach : Francis CHARNEUX



➨ sam 8/10, 18 h, stade Petit-Bois : **CSSA / CRETEIL** (CFA2)

➨ sam 8/10, 17 h, salle Reine Bestel : **Charleville-Mézières / Montigny-les-Metz** (tennis de table)

➨ sam 8/10, 20 h, salle Dubois-Crancé : **ÉTOILE / ST ANDRE LES VERGERS** (N1)

➨ sam 8/10, 20 h, salle omnisport Bayard **F.C.B.A. / NICE** (L1)

➨ sam 8/10, 19 h, place de l'Hôtel de Ville : **rando-thème** ¨ L'Ardenne : le brame du cerf - org Service Action sportive

➨ mar 11/10, 20 h, salle omnisports Bayard : **Étoile / LIEVIN** (N1)

➨ sam 15/10, 15 h, stade Petit-Bois : **Entente Municipale (1) / BNP PARIS**

➨ sam 15/10, 20 h, salle omnisports Bayard : **Étoile / SORGUES** (N1)

➨ sam 22/10, 20 h, salle omnisports **Bayard F.C.B.A. / NANTES** (L1)

➨ sam 22/10, 17 h, salle Reine Bestel : **Charleville-Mézières / Argentan Bayard** (tennis de table)

➨ sam 29/10, 20 h, salle omnisports Bayard : **Étoile / BREST** (N1)

➨ sam 29/10, 20 h, stade Petit-Bois **Olympique / VILLERS-SEMEUSE** (DHR)

➨ sam 5/11 20 h, salle omnisports Bayard **F.C.B.A. / LYON** (L1)

➨ dim 6/11, 9 h, place de l'Hôtel de Ville : **Rando-thème** ¨ La grotte Rimbaud ¨ org. Service Action sportive

➨ ven 11/11, 14 h, rue du onze novembre **10 km de la Ronde Couture** - org. ASPTT Athlétisme

➨ ven 11/11, 13 h et 15 h Mont-Olympe **Cyclo-cross du Mont-Olympe** - org. U.V.C.C.M.

Actions interculturelles

Le devoir de mémoire

Depuis quelques années, les « Actions Interculturelles » organisées par la Ville ont commencé un travail sur le devoir de mémoire. Cette année, elles décident de revenir sur la manifestation du 17 octobre 1961.

Le devoir de mémoire, c'est parler, transmettre le passé, même les plus sombres pages, pour mieux comprendre et partager un avenir commun. En 2010, une projection débat avait été organisée autour des événements du métro Charonne, un chapitre de la guerre d'Algérie. Cinquante ans après, revenons sur la manifestation du 17 octobre 1961, avec la projection du documentaire "Dissimulation d'un massacre", suivi d'un débat animé par Saïd Bouamama, sociologue reconnu nationalement à la pointe de l'interculturel, en présence du réalisateur Daniel Kupferstein.

" 17 octobre 1961 : dissimulation d'un massacre "

Les 17 et 18 octobre 1961, lors d'une manifestation non-violente contre le couvre-feu qui leur était imposé, des dizaines d'Algériens étaient assassinés à Paris par des fonctionnaires de police aux ordres de leurs supérieurs, sous couvert du préfet de police Maurice Papon. Pendant quarante ans, ce crime a été occulté ; Pourquoi cette histoire a-t-elle été dissimulée ? Dans quelles conditions, au nom de quelles raisons, des responsables d'un État démocratique ont-ils caché l'ampleur et la gravité de tels événements ? Au moment où l'Assemblée nationale reconnaissait que la guerre d'Algérie avait eu lieu, ce film contribuait à faire que les événements du 17 octobre 1961 retrouvent toute leur place dans notre mémoire collective. Grâce aux témoins, aux manifestants et à des jeunes d'origine algérienne, Daniel Kupferstein, en réalisant un documentaire de 52 minutes sorti en 2001, insiste sur la mémoire de cet événement dans la société française.

Org : Ville de Charleville-Mézières


Projection-débat à l'auditorium de la médiathèque, vendredi 14 octobre à 18h30 - Entrée gratuite



Bal d'automne des seniors jeudi 13 octobre



Le CCAS organise son traditionnel bal des seniors carolomacériens jeudi 13 octobre à 14 h 30 au parc des expos. Si vous êtes âgé de 60 ans et plus, vous pouvez participer à cette après midi dansante gratuite. Ambiance garantie !

Inscription dans les points seniors. Infos 03 24 32 45 57

Santé

L'hépatite virale chronique C

Ce virus à ARN est présent partout dans le monde, on estime à 150 millions le nombre de porteurs chroniques. En France, moins de 1 % de personnes sont concernées, soit 450 000 porteurs chroniques. Le mode de contamination habituel est un contact avec du sang du sujet infecté avec celui de la personne exposée. Trois grands vagues de dissémination : d'abord les soins avec des aiguilles et des seringues réutilisables non stérilisées ou mal stérilisées, puis la transfusion sanguine, puis plus récemment la toxicomanie intraveineuse avec le partage de matériel contaminant mais aussi l'échange de pailles. Des transmissions nosocomiales dans les centres de soins ont pu exister mais actuellement les procédures de décontamination, le respect des règles d'hygiène et l'usage au maximum de matériel à usage unique ont permis de contrôler ce risque. Tatouages, piercing, échanges de matériel de toilette sont possiblement exposants. La transmission sexuelle reste exceptionnelle, la transmission entre la mère et l'enfant est de l'ordre de 3 %. Dans 20 % des cas, on ne retrouve pas l'origine de cette contamination. Actuellement en France, la transfusion a été sécurisée par l'usage de tests très sensibles et depuis 2001 du dépistage direct du virus. On estime qu'un don sur 6 millions peut être contaminé par ce virus. Pour les usagers de drogues, l'accès simple à des seringues stériles ou à des pailles personnelles est indispensable.

La gravité de cette maladie virale hépatique est liée à l'évolution, dans 25 % des cas, vers la cirrhose et le cancer primitif du foie.

Des examens sont à disposition pour faire le diagnostic de cette maladie virale : la sérologie qui recherche des anticorps dirigés contre le virus témoigne d'un contact avec ce virus mais celui-ci peut toujours être présent ou avoir été éliminé spontanément. La recherche directe du virus par PCR : si celle-ci est positive, le virus est présent et l'on est donc porteur chronique du virus de l'hépatite C. Ensuite on peut quantifier le virus et rechercher son génotype. En France, habituellement, 1a ou 1b, 2, 3 ou 4.

La vitesse de progression vers la cirrhose est très variable selon les individus mais aussi le sexe, l'âge et la consommation d'alcool.

La maladie est silencieuse, il faut donc absolument réaliser sa prise de sang si l'on a pu être exposé à ce virus.

Aujourd'hui, pour évaluer la maladie, on ne fait plus de biopsie de foie mais 2 examens anodins : une prise de sang pour rechercher des marqueurs biologiques de la fibrose, et un fibroscan ou élastométrie impulsionnelle qui permet de mesurer la dureté du foie, cet examen ressemblant à une échographie.

Les traitements sont prescrits pour 24 à 48 semaines. La bithérapie est utilisée pour le génotype 2 – 3 – 4, la trithérapie va devenir le traitement de référence pour les génotypes 1 avec des résultats excellents si le traitement est bien toléré, jusqu'à 90 % de guérison.

Si vous êtes concernés, cela vaut la peine de revoir votre médecin pour en discuter.

Dr Penalba
médecin chef des maladies infectieuses de l'hôpital Manchester

Agenda

Samedi 5 novembre

miCkey[3d] en concert au Forum

Entrez dans la troisième dimension de miCkey !

Pour la première fois à Charleville-Mézières, le groupe miCkey[3d] sera en concert au Forum le samedi 5 novembre à partir de 20 h 30.



Mickaël Furnon, auteur de titres à succès comme *Respire*, *Matador*, *La mort du peuple* ou encore *J'ai demandé à la lune* écrit pour Indochine sera en concert sur la scène du Forum avec son groupe miCkey[3d]. Après des aventures solitaires en 2007 logiquement baptisées Mick est tout seul, l'auteur-compositeur et interprète revient pour continuer l'histoire musicale amorcée en 1996.

Les crochets de miCkey[3d]

micKey 3d n'est plus, vive micKey[3d] ! Entre l'un et l'autre, la différence est subtile. Mais pour Mickaël Furnon, les crochets sont d'une importance capitale puisqu'ils marquent l'évolution et la métamorphose du groupe. Si le projet et les chansons sont toujours similaires à ceux des débuts, l'histoire, elle, n'est plus tout à fait la même. Le dernier album « La grande évasion », a permis à l'artiste de s'évader de ses anciennes thématiques. Les questions d'ordre social laissent désormais la place à des histoires mélangeant autobiographies et fictions. Comme à son habitude, le ton général reste très engagé. C'est comme un road movie en chansons relatait Mickaël Furnon dans un entretien accordé à Ouest France. La musique pour sa part fait preuve d'un bel éclectisme en passant de styles très inspirés du pop rock à des choses parfois un peu plus électro. Sur scène, le chanteur sera accompagné de Fred Monaco à la batterie, Manu Ventre à la basse et Cécile Hercule aux claviers. Cette dernière, que Mickaël Furnon a découvert sur internet, assurera la première partie de la soirée.

Organisation : Ville de Charleville-Mézières en partenariat avec l'association FLaP - Tarif unique : 7 euros
Plus d'infos au 03 24 32 44 40

Animations - divers

➨ 1er au 16 octobre : **fête foraine d'automne** - lire p 7
➨ lundi 3 octobre à 14 h 15 et 18 h 30 au Théâtre : conférence Connaissance du monde **« La Chine »** - Patrick Mathé vous emmène sur la route du thé
➨ mercredi 12 octobre de 9 h 30 à 17 h 30 à la maison de l'emploi (8 route de Prix) : **forum des métiers de l'uniforme**
infos 03 24 40 58 10
➨ jeudi 13 octobre à 14 h au parc des expos : bal des seniors
inscriptions dans les points seniors org. CCAS - Infos 03 24 32 45 57
➨ dimanche 16 octobre sur le parking Voltaire : **brocante** - inscriptions 03 24 59 04 89
➨ dim 16 octobre 12 h, gymnase R. Hemmler : **loto** - org. Association Media Terre
➨ **bourse aux vêtements d'hiver** salle Guy Canon : dépôt lundi 17 octobre de 14 h à 16 h 30 et mardi 18 octobre de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h 30 - vente le mercredi 19 octobre de 14 h à 18 h et le jeudi 20 octobre de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h - org. Association familiale de Manchester
➨ **bourse aux vêtements adultes automne-hiver** - salle Arc-en-Ciel : dépôt le lundi 24 octobre de 14 h à 17 h 30 et le mardi 25 octobre de 9 h à 17 h 30, vente le jeudi 27 octobre de 9 h à 17 h 30. - org. Association familliale du quartier de la Houillère et de la bosse d'Étion

Musique - Chant - Danse - Variété

➨ samedi 8 octobre à l'espace Manureva **« Goun »**
infos 03 24 33 60 40 ou www.manu-sonetlumiere.com
➨ vendredi 14 octobre à l'espace Manureva : **concert salsa La Banda del ocho**
infos 03 24 33 60 40
➨ vendredi 21 octobre à l'espace Manureva : **« Dessine-moi le jazz »** par le S'karp jazz trio
infos 03 24 33 60 40
➨ samedi 22 octobre à l'espace Manureva : **chanson française Sylvain Pesenti** - 03 24 33 60 40
➨ 22 au 26 octobre au Théâtre **stage de danse** - org. comité national de danse
➨ 26 et 27 octobre à l'espace Manureva : **spectacle pour enfants Gilles Diss**
infos 03 24 33 60 40
➨ samedi 5 novembre à 20 h 30 au Théâtre : **« La fête à Boby »** Coproduction Théâtre et Charleville Action Jazz
➨ jeudi 10 novembre à 20 h 30 au Théâtre : **Patti Smith** pour l'anniversaire de Rimbaud (complet)

Théâtre

➨ samedi 8 octobre à 16 h à 20 h 30 au Théâtre : **« 24 heures plus tôt »** par la compagnie Aristobulle (création en résidence au théâtre de Charleville-Mézières) lire p11
➨ jeudi 13 octobre à 15 h 30 et 20 h 30 au Théâtre : **« Paroles d'Alzheimer »** - org. réseau gériatrique de Champagne-Ardenne (entrée libre)
➨ dimanche 16 octobre à 15 h au Théâtre : **« Tailleur pour dames »** - de Georges Feydeau, par la troupe « les deux masques » et la Cie Raymond Desbly de Vouziers au profit de la lutte contre le cancer, dans le cadre d' « octobre rose »
➨ mardi 18 octobre à 20 h 30 au Théâtre : **« Le carton »** - org. Théâtre (complet)
➨ mardi 8 novembre à 20 h 30 au Théâtre : **« Le visiteur »** - org. Théâtre - avec Francis Lalanne et Jean-Claude Drouot

Au Théâtre

samedi 8 octobre
16 h et 20 h 30
« 24 heures plus tôt »

Par la Cie Aristobulle, spectacle de magie entre théâtre forain et cabaret.
Création en résidence au Théâtre de Charleville-Mézières.
Attention ! Deux séances : à 16 h et 20 h 30.



mardi 18 octobre 20 h 30
« Le carton »

de Clément Michel - Mise en scène : Arthur Jugnot et David Roussel
"Un déménagement non prévu, des personnages qui ne sont jamais au bon endroit au bon moment. Une comédie terriblement distrayante"
Spectacle complet.



samedi 5 novembre 20 h 30
« La fête à Boby »

Coproduction Théâtre et Charleville Action Jazz
Spectacle musical en hommage à Boby Lapointe avec l'orchestre Danzas de Jean Marie Machado.



mardi 8 novembre 20 h 30
« Le visiteur »

D'Eric-Emmanuel Schmitt - Mise en scène Thierry Lavat, avec Francis Lalanne et Jean-Claude Drouot
"Et si Dieu se faisait psychanalyser par Freud ?" et voici l'intrigue lancée.



jeudi 10 novembre 20 h 30
Patti Smith

Spectacle complet

Guichet ouvert du lundi au samedi de 13 h 30 à 18 h 30 - tél 03 24 32 44 50
ou billetterie.theatre@mairie-charlevillemezieres.fr

METROPOLIS : sorties de films en octobre

5 octobre
« Dream House » (thriller) - « Apollo 18 » (science-fiction) - « Drive » (film noir) - « Bienvenue à bord » (comédie) - « Le Skylab » (comédie) - « (S)Ex-List » (comédie) - « Real Steel » (science-fiction) avant-Première vendredi 7 octobre à 20 h

le 12 octobre
« The Artist » (comédie romance) - « Les 3 Mousquetaires » (aventure) - « Beur sur la Ville » (comédie) - « Un Monstre à Paris » (animation) - « The Thing »(thriller) - Soirée courts-métrages org. par la Pellicule Ensorcelée : 18 octobre à 19 h 30

19 octobre
« Johnny English, le retour » (comédie) - « Real Steel » (science-fiction) - « Paranormal Activity 3 » (horreur) - « Polisse » (drame) - « Emilie Jolie » (animation)

26 octobre
« Poulet aux prunes » (comédie dramatique) - «Les Aventures des Tintin et le secret de la Licorne » (aventure) - « La couleur des sentiments » (drame social) « De Force » (policier)

08 92 68 81 03 ou www.cinemet.fr

Musées

Nouvelles des Musées

Expositions

Au caveau

➨ du 7 au 13 octobre : **travaux et ses ateliers créatifs de l'association Vivre en ville**

➨ du 21 octobre au 3 novembre : **exposition de natures mortes et trompe l'œil de style hyper-réaliste** de l'artiste peintre Catherine Salmeron (ouvert tous les jours de 10 h à 18 h 30)

Salle de Nevers

➨ exposition de la fête de la science

➨ 30 octobre : bourse aux plantes et poissons de l'aqua club 08 (ouvert de 10 h à 17 h)

Galerie Caractères (28 pl. d'Arches)

➨ en octobre : **peintures de Jean-Jacques Rossbach**

Hall du théâtre

➨ jusqu'au 16 décembre : **« Le jour se lève »** d'Aurélie Lasvaux. Elle vient de Rocamadour pour présenter ses « tableaux-matières »

Salle Arc-en-Ciel

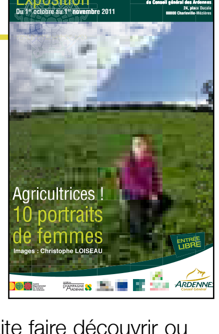
➨du 15 au 17 octobre : **exposition mycologique** (le samedi de 13 h 30 à 18 h, le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et le lundi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Entrée gratuite - org. Société d'histoire naturelle des Ardennes

Galerie de photos du Metropolis

➨À partir du 20 septembre : **photos de Paolo Cardona** « Moments, miroirs et autres réflexions »

A la vitrine des Ardennes

(vitrine du Conseil Général)



➨ Du 1er octobre au 1er novembre : exposition **« Agricultrices ! 10 portraits de femmes »**

Grâce à des regards différents - celui d'un artiste photographe et ceux d'agricultrices - la Chambre d'Agriculture des Ardennes souhaite faire découvrir ou redécouvrir ce métier autrement. Dans le cadre d'un projet européen Leader en faveur des femmes agricultrices du territoire des Crêtes Préardennaises, Christophe Loiseau a suivi pendant deux ans dix d'entre elles. Ces rencontres, ponctuées de mises en scène photographiques et surtout d'échanges, ont permis de recueillir des images de type reportage, des portraits de famille et des portraits « négociés », du son, des séquences vidéo…

Animations :

l'occasion de la journée internationale de la femme rurale (15 octobre), Christophe Loiseau et des femmes agricultrices du territoire des Crêtes proposent deux rencontres :

- de 14 h 30 à 15 h 30 : témoignages et débat à la Chambre d'Agriculture 1 av. du Petit Bois (inscription avant le 13 octobre au 03 24 56 06 08)
- de 16 h à 18 h : visites commentées de l'exposition à la Vitrine.

Voir aussi : sur le mur près du cinéma Métropolis, les grands formats de Christophe LOISEAU



Agenda bibliothèque Ronde Couture



➨ **Festival de l'écrit** - vendredi 7 octobre
Infos 03 24 26 94 50

➨ Mercredi 19 octobre à 15 h - **séance de contes gourmands** avec l'association Au fil des mots - Public à partir de 5 ans
Renseignement et réservation : 03 24 26 94 54

➨ Du mardi 11 au samedi 22 octobre, pour la Semaine du goût, le secteur jeunesse propose aux scolaires de découvrir les fruits et les légumes de nos régions. Au menu, lectures et jeux à travers une sélection de livres gourmands.
Renseignement et réservation : 03 24 26 94 54

A l'affiche à Sedan



➨ samedi 8 et dimanche 9 octobre : **R.A.M.M.A** (salon du modélisme et maquettisme), complexe sportif du lac, rue Rogissart. Rens. 03 24 27 08 08

➨ mardi 11 octobre : théâtre **"Moi, Caravage"**, MJC Calonne à 20 h 45. Rens. 03 24 27 09 75

➨ dimanche 16 octobre : **concert The Flames Gospel Choir**, Salle Marcillet à 16h.
Rens. 03 24 27 73 41

➨ vendredi 21 octobre : théâtre **"Tailleur pour dames"** de G. Feydeau, MJC Calonne - 03 24 27 09 75

➨ vendredi 21 octobre : **élection Miss Ardennes**, salle Marcillet. Rens. 03 24 27 73 41

➨ du 21 au 23 octobre : **40e Salon des Antiquités**, COSEC de Balan, rue ancienne Porte de Balan à Sedan. Rens. 03 24 27 07 33

➨ jeudi 27 octobre : **rencontre / débat "Le football à Sedan 1950-2000"**, Amphithéâtre P. Mendès-France à 18 h. Entrée libre

➨ vendredi 28 octobre : **concert Nuno & The End**, Amphithéâtre P. Mendès-France. - 03 24 29 26 48

➨ dimanche 30 octobre : grand festival d'accordéon, Salle Marcillet à 15 h. Rens. 06 87 88 83 12

Un automne prometteur

Les journées du patrimoine et le festival des marionnettes ont fait du mois de septembre un moment exceptionnel. Ainsi plus de 20 0000 visiteurs ont parcouru les expositions temporaires et les salles permanentes dans les musées de la Ville.

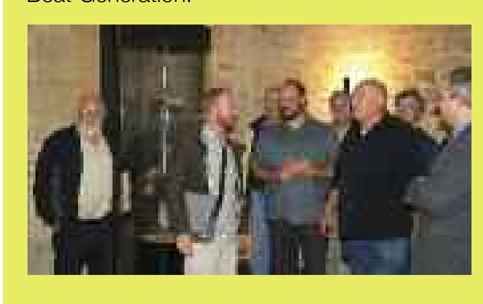
Dès le mois d'octobre, d'autres expositions vont prendre le relais, et tout particulièrement l'exposition rétrospective de l'oeuvre de Pol PAQUET "l'Art c'est la Vie"; exposition que nous évoquerons plus complètement en novembre prochain.

Mais n'oublions pas que la vie des musées passe aussi par toute une activité scientifique, ainsi plusieurs spécialistes sont récemment venus débattre du site du château des Fées et de son intérêt pour l'histoire médiévale.

Ainsi expositions, animations, mais aussi recherche et relations étroites avec les chercheurs et les créateurs font de nos musées municipaux des lieux où il y a toujours du nouveau !

C'est aussi à cela que le public sait répondre en nombre ; la fréquentation de l'année 2011 en témoignera sans aucun doute.

Par ailleurs au Musée Rimbaud, l'exposition "There is no eye" montrera des photographies de John COHEN consacrées à Bob DYLAN et à la Beat Generation.



EXPOSITIONS

➨ **« Bob Dylan et les poètes de la Beat Generation »** - jusqu'au 31 décembre au Musée Arthur Rimbaud
L'artiste John Cohen, témoin privilégié de la Beat Generation, livre ici des photographies de Bob Dylan et d'autres images de son temps.

➨ **« Alchimie des Ailleurs »** jusqu'au 22 janvier au Musée Arthur Rimbaud
Les "chaises poétiques" sont au cœur de l'œuvre de l'artiste québécois Michel Goule. Il propose ici d'inscrire dans le métal quelques vers d'Arthur Rimbaud, en regard d'extraits de poèmes écrits "en résidence à Charleville-Mézières" par les poètes invités ces dernières années à la maison d'Arthur Rimbaud (maison des Ailleurs).

➨ **« Pol Paquet, rétrospective de l'œuvre »** du 22 octobre au 22 janvier au musée de l'Ardenne
Pol Paquet (1947-2009) a été l'un des grands animateurs de la vie artistique dans la région. Faisant appel à plus de quarante années de création artistique, cette exposition montre un art protéiforme en relation directe avec son temps.

Ikbal Ben Khalfallah

Nouveau directeur du théâtre

Après 13 ans passés à la direction du Théâtre de Charleville-Mézières, Bruno Nion vient de passer le flambeau au nouveau directeur : Ikbal Ben Khalfallah qui prendra ses nouvelles fonctions le 1er décembre. Rencontre.



Ikbal Ben Khalfallah connaît bien l'action culturelle et le théâtre. En effet, durant plus de dix ans, il travaille à la direction de la Culture de la Ville de Saint-Quentin dans l'Aisne et devient responsable du service spectacle vivant et évènements culturels. Il y élabore les saisons culturelles et dirige deux salles de spectacles : *le Splendid* et le théâtre Jean Vilar. Il arrive aujourd'hui à Charleville-Mézières pour prendre la direction du théâtre municipal.

Pourquoi avoir choisi Charleville-Mézières ?

Cela faisait déjà quelques temps que je souhaitais m'investir dans un nouveau projet. Et puis, Charleville-Mézières, c'est la ville de Rimbaud, du Festival Mondial des théâtres de Marionnettes, du Cabaret Vert... Il y a aussi la création d'une future salle des musiques actuelles : on sent qu'il existe une vraie volonté politique de mettre en avant la culture et pour moi, c'est essentiel. Je souhaite m'inscrire dans un projet à long terme.

Avez vous déjà réfléchi à la prochaine programmation ?

J'ai quelques pistes que j'ai présentées au jury lors de mon recrutement. Sans tout révolutionner, je vais ouvrir le théâtre à d'autres disciplines. Je souhaite réaliser une programmation pluridisciplinaire et pleine de découvertes. J'aimerais présenter des spectacles de cirque contemporain, de marionnettes et laisser résonner la poésie dans la ville de Rimbaud. J'aimerais également mettre en place une programmation décentralisée et réaliser un soutien à la coproduction. Mais ce ne sont, dans l'état actuel, que des projets.

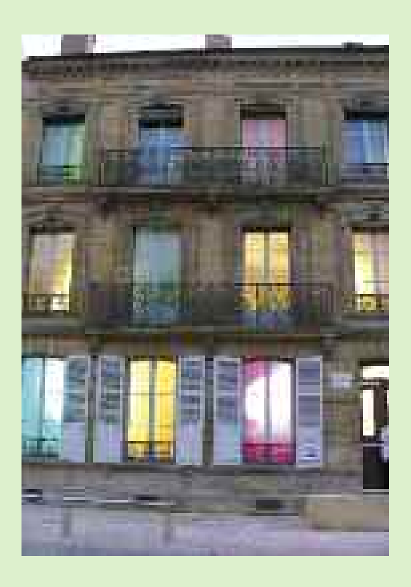
Comment allez-vous travailler ?

J'ai vraiment hâte de commencer ! J'ai senti une véritable confiance des élus qui me semble essentielle. Dans un premier temps, je vais devoir découvrir la ville et les différents partenaires sur le territoire : tout ce qui touche à la marionnette, les établissements scolaires, les associations culturelles, de quartier... Il va y avoir un gros travail de rencontre et d'échange avec tous ces acteurs pour pouvoir bâtir une saison 2012/2013 qui, je l'espère, sera belle, exigeante et populaire.

Brèves

La maison des Ailleurs labellisée « Maison des illustres »

Le ministère de la Culture et de la Communication vient de décerner à la « Maison des Ailleurs » le label « Maisons des Illustres ». Le label national, créé à l'initiative de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, vise à récompenser et reconnaître officiellement les efforts menés par les villes en termes d'offre culturelle et de mise en valeur du patrimoine original.
La Ville de Charleville-Mézières, par le biais de la demeure de son illustre poète Arthur Rimbaud, vient donc rejoindre le club des 111 maisons qui ont été sélectionnées.
Prochainement, une plaque signalétique prendra place sur la façade de l'ancienne résidence d'Arthur Rimbaud.



Braderie d'automne samedi 5 novembre

Grand déballage et bonnes affaires en perspective à la braderie d'automne organisée par la Ville en centre ville samedi 5 novembre. Près de 200 exposants proposeront leurs marchandises de 8 h 30 à 19 h dans les rues de la République, de la Paix, de l'Arquebuse, Bérégovoy, Bourbon, Irénée Carré, du Moulin et cours Briand.
Infos : 03 24 32 40 72



Les primaires

Pour la première fois en France, vous pouvez être associé(e) au choix d'un parti politique, le Parti Socialiste, pour désigner sa candidate ou son candidat à la présidentielle de 2012.

Certes, c'est une petite révolution qui fait peur à certains. Il faut dire, et je m'en souviens bien, qu'à l'époque où le parti socialiste désignait déjà ses candidates et candidats député(e)s au sein des sections locales, l'UMP en était encore à d'obscures désignations dans les cénacles parisiens.

Les primaires au PS, comment ça marche ? Tous les citoyens français inscrits sur les listes électorales avant le 31/12/2010 peuvent voter. Il suffira de s'acquitter d'une participation aux frais d'organisation de 1€ minimum et de signer la charte de reconnaissance des valeurs de la Gauche.

C'est quand ? Le dimanche 9 octobre entre 9 h et 19 h, et le dimanche 16 octobre en cas de 2ème tour, aux mêmes horaires.

C'est où ? 4 bureaux de vote sont organisés à Charleville-Mézières et pour quelques communes proches corespondant au découpage des cantons :

- Siège du PS, 77 cours Briand à Charleville.
- Ancienne maternelle, 36 rue de Nouzonville, à la Houillère.
- Maison des Projets, 12 rue Léon Dehuz, à Manchester.
- Maison des Associations, ancienne mairie de Mohon, rue Jean Moulin

Un site spécialement dédié vous permet de savoir auquel de ces quatre bureaux vous êtes rattaché(e) à partir de votre bureau de vote habituel : **htpp://bureauxdevote.lesprimairescitoyennes.fr**

Vous pouvez aussi vous renseigner au PS, 77 cours Briand.

Munissez-vous le jour du vote d'une pièce d'identité, comme pour les élections habituelles.

Participez à ce grand élan d'ouverture et de démocratie du Parti Socialiste ! Choisissez avec les Socialistes, même si vous n'êtes pas adhérent, celle ou celui qui va incarner le changement en 2012 ! Votre participation aux Primaires sera aussi le premier acte du refus de la politique actuelle incarnée par Nicolas SARKOZY, l'expression de votre volonté de dire : "Non, 5 ans ça suffit !". Alors agissez, votez aux Primaires du Parti Socialiste.

Philippe Pailla
Président du groupe PS et Apparentés

Occupons-nous des vrais problèmes des Carolomacériens

Le mois dernier, Madame le Maire, ses 17 adjoints et ses conseillers municipaux délégués se sont offerts (à nos frais) une magnifique plaquette publicitaire de 55 pages, pour nous expliquer à quel point, selon eux, « tout va bien à Charleville-Mézières ».

Notre groupe municipal d'opposition, par l'intermédiaire d'Else JOSEPH, a réagi vigoureusement pour exiger que nous puissions nous aussi nous exprimer. Après plusieurs jours de négociations pour faire simplement respecter la loi française qui prévoit que l'opposition municipale puisse participer au bilan « à mi-mandat » de la municipalité, nous avons obtenu la publication de l'encart ci-joint. Le manque de place ne nous permet pas hélas d'y dénoncer toutes les contre-vérités, les astuces grossières de présentation et les coups de bluff de ce document. Nous y reviendrons.

Quelles que soient les difficultés, nous continuerons de vous défendre. La municipalité de Charleville-Mézières s'occupe moins que jamais des vrais problèmes que vous rencontrez. La sécurité en est l'un des exemples les plus frappants. Et justement, un nombre croissant de Carolomacériens considèrent que la vidéo-protection est désormais une nécessité à Charleville-Mézières pour assurer leur tranquillité.

La déchetterie du Waridon est équipée de caméras et d'autres doivent être installées sur le parking du Petit-Bois. Des caméras équipent les bus de l'agglomération depuis longtemps. Il est temps de lever le blocage idéologique sur le déploiement de la vidéo-protection dans notre ville. Si des caméras permettent d'assurer la surveillance d'un parking ou d'armoires de déchets, pourquoi les refuser en ville où elles pourraient protéger les habitants de Charleville-Mézières ? Nous avons interpellé Mme le Maire sur ce point.

La vidéo-protection ne permettrait pas de se passer de la présence humaine des policiers. Elle rendrait les policiers du commissariat plus efficaces encore puisqu'elle permettrait aux patrouilles de se déplacer à bon escient plutôt que de tourner en ville à l'aveuglette.

L'investissement dans un réseau de caméras peut être aidé par l'État jusqu'à 50 %, et il serait rentable car la vidéo-protection nous permettrait de réaliser des économies substantielles, en dissuadant les tags, les dégradations sur la voirie, sur le mobilier urbain ou sur certains équipements publics tels que le stade de Salengro ou la salle Gabriel Jably, régulièrement endommagés.

Boris Ravignon
Groupe municipal « Unis pour Agir »

Un garrot budgétaire suicidaire

Pour une écrasante majorité de Carolomacériens, la rentrée a été placée sous le signe de la régression économique et sociale. Incontestablement le niveau de vie de la population connait une tendance à la baisse.

Plutôt que de chercher à redresser la barre en décidant des mesures de revalorisation du pouvoir d'achat et de développement économique, le gouvernement s'emploie à semer la panique et dramatise la situation. Cette stratégie, voulue par le Président de la République, est une sorte de mise en condition de l'opinion publique qui ressemble furieusement à une préparation d'artillerie lourde. On nous le répète : les engagements européens pris par le pouvoir, au nom du peuple français, sont « intangibles », s'agissant des objectifs de réduction des déficits publics. Ces coupes claires dans les dépenses de la nation, de la Sécurité sociale et des collectivités territoriales «seront tenues quelle que soit l'évolution de la situation économique».

On ne saurait mieux indiquer que la politique d'austérité mise en œuvre jusqu'ici va connaître une accélération inouïe de sa brutalité. L'objectif n'est décidément pas de redresser la France, de donner aux communes la possibilité d'assurer leurs missions, de garantir les services publics et d'améliorer le sort des ménages. Refusant d'assumer leur responsabilité dans cette situation, la droite locale emmenée par B.Ravignon et B.Poletti et qui affiche un soutien sans faille au gouvernement, s'attache à faire porter la faute de la « mal vie » d'un nombre de plus en plus grand de nos concitoyens sur le dos de la municipalité de Charleville-Mézières.

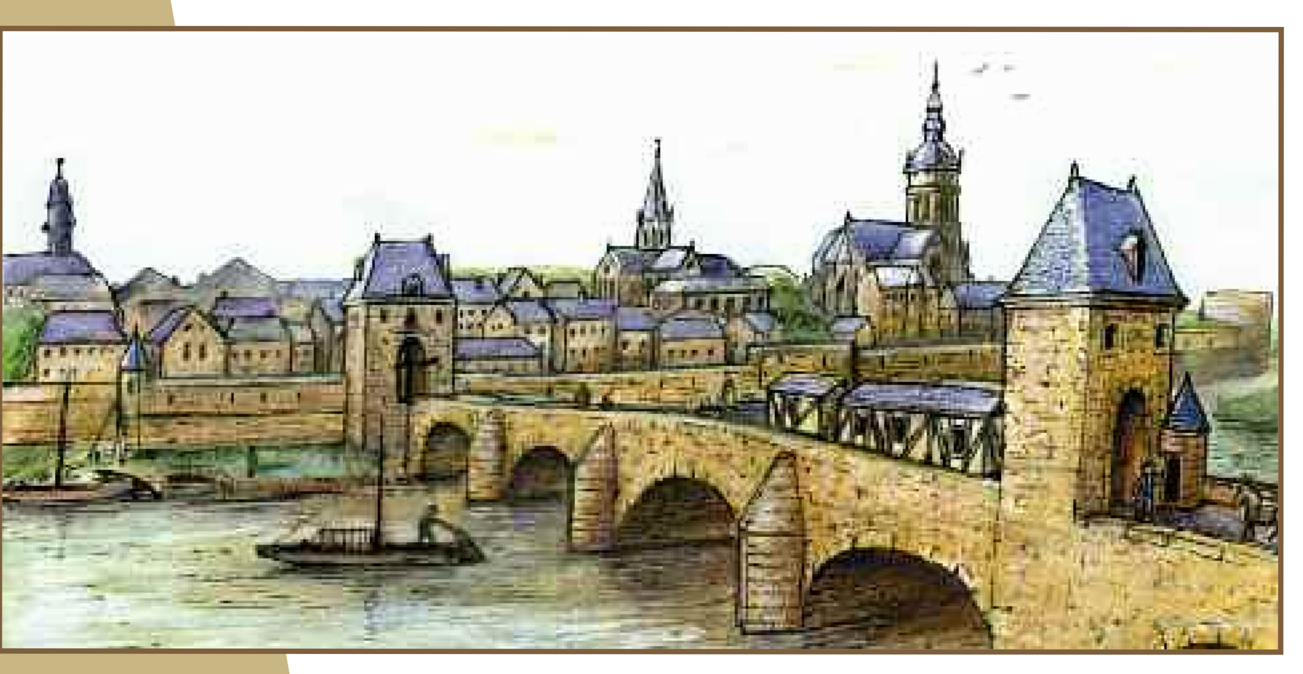
Suivant l'adage, plus la ficelle est grosse plus ça marche, l'opposition municipale n'hésite pas à charger la barque, tout ce qui va mal à Charleville-Mézières est de la responsabilité de ceux qui gèrent la ville. Nous ne sommes pas encore responsables des intempéries mais cela viendra probablement. Bizarrement, dans ce concert de mauvaise foi, pas un mot sur les 150 milliards de cadeaux fiscaux accordés aux plus riches, ces dix dernières années, et qui auraient pu servir utilement à améliorer notre vie. Cette subordination de l'ensemble de l'action publique aux seuls impératifs de rendement financiers et aux profits est suicidaire pour le pays et se trouve rejetée avec de plus en plus de force par les français. Si on les laisse faire le pire est encore à venir, car Nicolas Sarkozy veut pousser sa politique de régression plus loin en imposant sa «règle d'or», véritable garrot budgétaire antidémocratique. Ce dispositif inscrirait l'austérité dans la Constitution française comme une règle intangible. Ce serait une vie au rabais pour tous et tout le temps.

A gauche, ceux qui se positionnent avec plus ou moins de « réserves » face à cette politique, prennent la lourde responsabilité de freiner la mobilisation populaire et d'enfoncer notre pays dans la crise. Les élus communistes, pour leur part, sont décidés à se battre et veulent faire entendre la voix de ceux qui ont intérêt à un changement ambitieux, audacieux et conquérant et veulent en ouvrir la voie dés 2012.

Sylvain Dalla Rosa,
président du groupe des élus communistes

Histoire de nos méandres mosans

La cité aux 21 ponts



Le pont d'Arches, fortifié, était le lieu où l'on vendait le hareng nordique au XVIe siècle.

« Un bizarre dessin de ponts, ceux-ci droits, ceux-là bombés, d'autres descendant ou obliquant en angles sur les premiers, et ces figures se renouvelant dans les autres circuits éclairés du canal, mais tous tellement longs et légers que les rives, chargées de dômes, s'abaissent et s'amoindrissent. Quelques-uns de ces ponts sont encore chargés de masures. »

Arthur Rimbaud, « Les Ponts » dans Illuminations.

La capitale de l'Ardenne, bâtie sur deux grands méandres mosans, profite d'un nombre impressionnant d'ouvrages d'art à l'histoire mouvementée depuis le XIIIe siècle.

Au-delà de l'implicite symbolique, le mot « pont » provient de « punt » (1080), issu tout d'abord du latin « pontem », accusatif de *pons*, *pontis* ; « construction reliant deux points, séparés par une dépression, une passerelle », mot panroman et celtique. *Pons* conserve l'idée de « lieu de passage » (voir, par exemple, le Pont-Euxin).

Au Moyen Âge : ponts fortifiés et « maisonnés »

Les ponts romains sont édifiés en bois (pont de César sur le Rhin, en 55 av. J.-C.) ou en pierre, comme le pont de Vaison. Les ponts du Moyen Âge sont le plus souvent de bois, sur pilotis, parfois basés sur des piles de pierre portant un tablier de bois. À Paris, tous les ponts sont en bois jusqu'en 1500, le pont de Grenelle est encore en bois en 1874, le dernier pont en bois sur la Seine disparaît en 1885. Les ponts entièrement maçonnés sont rares avant le XIVe siècle. La maçonnerie a recours aux voûtes plein-cintre (Céret, 1321) ou aux arcs brisés (Pont Valentré, Cahors, 1308). Des ponts de briques sont aussi érigés : le pont des Consuls à Montauban par l'ingénieur Mathieu de Verdun, en 1291-1335. Des congrégations religieuses commencent elles aussi à édifier des ponts en vue de faciliter les voyages tels les pèlerinages, les moines constructeurs prennent le nom de « frères pontifes », surtout en France, Italie, Allemagne [NDLA : le titre de « pontife », étymologiquement « faiseur de ponts », que la Vulgate, traduisant le mot grec *hiereus*, donne à Jésus-Christ dans l'épître aux Hébreux ne fut porté ni par les Apôtres ni par leurs premiers successeurs. Ce fut vers le VIe siècle, que les papes joignirent à leurs titres celui de « pontifex maximus ». À partir de cette époque, ils commencèrent à être appelés « souverains pontifes »]. Les ponts sont parfois fortifiés, munis de tours défensives, de ponts-levis, de créneaux et merlons (pont des Scaligers à Vérone, 1354), mais aussi ponts de Cahors, Orthez, Sospel, Béziers, Thouars, Tournai, Cordoue sur le Guadalquivir…). L'entretien des ponts est assuré par le seigneur ou par la communauté d'habitants, moyennant un droit de passage, ou péage, perçu sur les personnes et les marchandises. Dans les villes, les ponts sont normalement « maisonnés », avec des boutiques fort recherchées pour leur emplacement avantageux en des points de passage obligés de la circulation urbaine (par exemple, le Ponte Vecchio de Florence (1345), le Rialto de Venise (1588-1592), le Pont-au-Change de Paris, Pulteney Bridge à Bath). Des moulins sont souvent établis entre les piles, moulins suspendus ou moulins-bateaux. Le revenu des moulins, normalement affermés, finance en bonne partie – avec le revenu des pêcheries – l'entretien du pont. La position de ville-pont est à ce point caractéristique que bien des villes de la sorte font figurer le pont sur le **sceau** : Avignon (1177-1188), Cahors, Pontoise, Villefranche-de-Rouergue, Pontarlier, Pont-Audemer, Pont-à-Mousson, Sommières… Des légendes se greffent opportunément sur l'histoire de leur construction, répu-



Le premier pont ardennais : le pont de pierre de Mézières (Coll. GDP)

Le « Pont 25 »
Coll. GDP.

tée miraculeuse : en Avignon, à Pont-Saint-Esprit, à Saint-Anne dans le Doubs (pont du Diable).

Fin XIIe s. : le pont de pierre de Mézières

Les premiers ponts mosans sont érigés à Liège (1025-1078) et à Verdun (1121) (excepté le pont de bois de la voie romaine Reims-Cologne, à Guilloy, au sud de Warcq). En 1302, une source d'archives mentionne le pont du Marché à Mouzon. **Le 4 mars 1305**, le roi Philippe le Bel autorise le comte de Rethel à lever pendant deux années un péage afin de réparer « le Pont du Périer » à Mézières. En mars 1310, *« la rue d'Outre le Pont vers Saint-Ladre »* est citée. La débâcle mosane, en janvier 1322, est catastrophique, les ponts sont malmenés, comme celui de Donchery. En novembre 1358, le pont d'Arches est mentionné dans une charte, Henry Baudequin reçoit en don du comte Louis II (1346-1384) une île au-dessus du pont d'Arches : *« Nostre isle qui siet sur la riviere de la Meuse au deseur dou pont d'Arches, allant vers Estonne, jusques à la hutte où on charge les vins devant le colombier qui fu Le Rous de Lumes »*. Le faubourg macérien, se développant sur la rive gauche, outre ce pont, reçoit alors le nom du « Pont-d'Arches ». Le pont de Rethel sur l'Aisne date de 1450, celui de Sedan sur la Meuse de 1500. À Charleville, le pont de Meuse – dit du Mont-Olympe -, fortifié, est conçu à partir d'août 1622 : les maçons Jean et Jacques Deville y travaillent (voir les travaux d'Alain Sartelet). En 1643, Catherine Dupuis, bénéficiaire de la ferme du passage du pont d'Arches est remboursée de 18 livres à cause de la concurrence du nouveau petit pont de bois établi au-dessus du moulin du Pont-d'Arches. En effet, le pont d'Arches est alors en réfection. Le pont du Mont-Olympe est réparé dès octobre 1649, car il est fragilisé par les trop nombreuses fuites d'eau des buses – des canalisations – permettant l'alimentation en eau de Charleville grâce à la source montcéenne du Mont-Olympe. En mai 1651, il est payé à Nicolas Wyet 33 livres et 3 sols pour la réfection du pont de bois, remplaçant provisoirement le pont d'Arches. **En mars 1656, le comte d'Estrade, gouverneur de Mézières, fait reconstruire le Pont-de-Pierre, muni d'avant-becs brise-glace et contreforts.** En octobre 1656, Jacques Warin et son équipe de maçons ont terminé les travaux de réparation du grand pont de la rivière de Meuse. En octobre 1670, le chemin du pont de Meuse à Montcy est élargi par les bourgeois lors des corvées. **Le 12 avril 1674, un devis est conçu pour mener à bien les réparations des fortifications, des « murailles » du pont d'Arches.** En avril 1681, Gérart Alard est nommé garde portier du pont de Meuse (au Mont-Olympe ?), a la charge de ne laisser entrer aucun mendiant ni étranger ; à Sedan, des « expulseurs de pauvres » sont alors nommés (1718). En octobre – décembre 1689, trop défectueux et dangereux, le pont du Mont-Olympe est démantelé. En juin 1744, le pont d'Arches n'est (encore !) pas accessible à cause des travaux de réparation. Un bac payant est mis en place entre Mézières et Charleville.

« Le Pont 25 »

Au XIXe siècle, des ponts suspendus sont dressés au-dessus de la Meuse : Lumes, 1830-1842 ; **Charleville, 1833-1890** ; Monthermé, 1838 ; Revin, pont de Fumay, 1838 ; Revin, pont de la Bouverie, 1840 ; Les Deux-Vireux, vers 1840 ; Nouvion-sur-Meuse, 1852 (péage supprimé en 1902) ; Château-Regnault-Bogny, 1855-1884 ; **passerelle du Mont-Olympe, 1934.**

Le 14 avril 1830, le conseil municipal de Charleville décide la construction d'un pont suspendu soumis à un péage entre la ville et Montcy-Saint-Pierre. **C'est un choix pionnier** puisque le tout premier pont suspendu par câbles est construit entre Tain et Tournon, sur le Rhône, en 1824 ! L'entrepreneur Mesmin-Laloyaux mène les travaux durant l'an 1833. La concession du péage est accordée pour 55 années à partir de septembre 1833 à l'entreprise Mesmin-Laloyaux. Ce pont suspendu sera démonté en 1890 pour être remplacé par un pont entièrement métallique. Incommode, l'ouvrage d'art, détesté par les autochtones, se voit surnommé le **« Pont 25 » (« neuf très étroit » = 9 + 13 + 3).** Il sera élargi en 1893, mais conservera son petit sobriquet. Le 25 août 1914, le pont saute, comme ses collègues de Mézières. Les Allemands installent alors un pont de bateaux. Reconstruit en 1924, le nouveau pont n'est dynamité par le Génie que le 15 mai 1940, à l'instar de ceux de Lumes et Mézières, pour permettre l'évacuation de la « tête de pont » du 148e RIF se tenant sur la rive droite.

Les ponts victimes des invasions

Ainsi, les trois ponts du Chemin de Fer sur la Meuse, 1858-1860, détruits en 1914 et 1940 (un seul explose en 1871) ; le pont des Deux-Montcy, 1871-1872, détruit en 1914 et en 1944 (à péage jusqu'en 1901 ; intact en 1940) ; le pont de la Victoire, 1919, inauguré le 9 octobre 1927, par le ministre André Tardieu ; la passerelle Bayard, détruite en 1944 ; le pont de Manchester à Warcq, détruit en 1914 et 1940 ; et la passerelle prussienne construite en août 1815 entre Prix et Warcq…

Lorsque les billets de banque en euros furent imprimés, ce n'est pas un hasard si la symbolique du pont y fut reprise…

Gérald Dardart

Rue Jean-Rostand


DR

Jean Rostand voit le jour à Paris le 30 octobre 1894. Il est le fils cadet du poète Edmond Rostand (1868-1918) et le frère de l'écrivain, Maurice Rostand. Il a effectué des recherches sur la parthénogenèse et la tératogenèse expérimentales, le doublement des chromosomes par le froid, les anomalies héréditaires ou acquises des amphibiens, la conservation des cellules. Il a publié plus de cinquante ouvrages : études scientifiques, essais de psychologie, recherches historiques, biographies, recueils de réflexion philosophique.

Démocratiser la science

Il fut l'un des plus éminents vulgarisateurs de la génétique auprès du grand public français. Il s'est attaché à expliquer clairement les notions fondamentales de biologie afin d'en démontrer la valeur culturelle et la portée humaine. Toutefois, il a soutenu une forme d'eugénisme conçue par le chirurgien **Alexis Carrel** (1873-1944), adhérent du parti fasciste de Doriot, et appliquée par les nazis à partir de 1933 ! Il fut un ardent défenseur de la paix et du mondialisme. Il milita contre la bombe nucléaire. Il fut l'un des proches de l'écrivain **Jacques Chardonne** (1884-1968), compromis avec l'occupant et Vichy, auteur de quatre livres sous l'Occupation, sujets à polémiques. Il a toujours travaillé seul, refusant étiquettes et appartenance aux écoles de pensée. Son repaire : un petit laboratoire personnel de Ville-d'Avray. Le 20 octobre 1948, Jean Rostand critique la position de Louis Aragon, défenseur des théories du biologiste soviétique Lyssenko sur la transmission des caractères acquis. Il devient un Immortel et entre sous la coupole de l'Académie française en 1959. La place nous manque pour citer toutes ses œuvres, voici toutefois quelques titres : Les Chromosomes artisans de l'hérédité (1928) ; De la mouche à l'homme (1930) ; La Formation de l'être (1930) ; L'Évolution des espèces (1932) ; L'aventure humaine (1933) ; Biologie et médecine (1939) ; Idées nouvelles de la génétique (1941) ; L'Homme (1941) ; Hommes de vérité (1942-1948), La Parthénogenèse animale (1949-1950) ; La Biologie et l'Avenir humain (1949-1950) ; La Génétique des batraciens (1951) ; Les Grands Courants de la biologie (1951) ; L'Hérédité humaine (1952) ; Ce que je crois (1953) ; Notes d'un biologiste (1954) ; Les Crapauds et les Grenouilles (1955) ; L'Atomisme en biologie (1956) ; Atlas de génétique humaine (1956) ; La Vie (1961)… Ces deux derniers ouvrages ont été conçus en coopération avec A. Tétry. Jean Rostand décède à Ville-d'Avray, le 3 septembre 1977.

Gérald DARDART

THÉÂTRE de Charleville-Mézières

ABONNEZ-VOUS

saison 2011 2012

Bruno NION - LICENCE 8254

infos
03 24 32 44 50
theatre@mairie-charlevillemezieres.fr
www.charleville-mezieres.fr

Ville de Charleville Mézières

Théâtre Charleville-Mézières

Conception et réalisation Ville de Charleville-Mézières - 05/2011

